



Série CK3

484 100 026

Guide du conducteur

AVERTISSEMENT DE SÉCURITÉ

Toute omission de se conformer aux mesures préventives et aux instructions de sécurité contenues dans le présent *Guide du conducteur*, le *Guide de sécurité*, la *Vidéocassette de sécurité* et les avertissements sur le véhicule pourrait occasionner des blessures, y compris la possibilité de décès.

Le présent *Guide du conducteur*, le *Guide de sécurité* et la *Vidéocassette de sécurité* devraient demeurer dans le véhicule lors de la revente



Les marques de commerce suivantes sont des marques de Bombardier Inc.

BOMBARDIER® SKI-DOO® MACH* CK3* **GRAND TOURING***

Imprimé au Canada (Mmo2001-003f.fm MV)

®*Margues de commerce de Bombardier Inc. et/ou de ses filiales.

©2000 Bombardier Inc. Tous droits réservés.

GUIDE DU CONDUCTEUR SKI-DOO 2001

Ce guide concerne la série CK3:

Grand Touring SE Mach Z STD Mach Z Tech Plus

AVANT-PROPOS

Nous désirons vous féliciter d'avoir fait l'achat d'une toute nouvelle motoneige SKI-DOO. Peu importe le modèle que vous avez choisi, vous profiterez de la garantie Bombardier et serez desservi par un réseau de concessionnaires autorisés de motoneiges SKI-DOO disposé à fournir les pièces, le service ou les accessoires dont vous aurez besoin.

Le présent *Guide du conducteur*, ainsi que le *Guide de sécurité* en motoneige ont pour but d'aider le conducteur et le passager à se familiariser avec le véhicule, son fonctionnement et les différentes phases de son entretien, en plus de leur fournir de précieux conseils au regard d'une conduite sûre. Ces guides sont essentiels afin de bien utiliser le produit.



Ce symbole d'avertissement de sécurité signifie ATTENTION!



Avertit d'un risque de blessure grave y compris la possibilité de décès si l'instruction n'est pas suivie.

ATTENTION: Avertit d'un risque d'endommager gravement le véhicule ou une (ou des) pièce(s) si l'instruction n'est pas suivie.

Bien que la simple lecture de ces messages n'élimine pas le danger, la compréhension et la mise en pratique de ces messages favorisent la sécurité.

Votre concessionnaire désire obtenir votre entière satisfaction. Il a reçu la formation requise pour effectuer la préparation et la vérification initiale de votre motoneige et a effectué les derniers réglages déterminés en fonction de votre poids et des sentiers avant que vous preniez possession de votre véhicule. Au moment de la livraison, le concessionnaire vous a expliqué les commandes de la motoneige et les différents réglages que vous pouvez effectuer au niveau de la suspension. Nous espérons que le tout vous a été profitable. Si vous désirez obtenir plus d'information sur l'entretien de votre motoneige, nous vous prions de bien vouloir communiquer avec votre concessionnaire afin d'obtenir un *Manuel de réparation SKI-DOO* approprié.

Lors de la livraison, on vous a d'abord expliqué la garantie, puis on vous a aidé à remplir la formule d'enregistrement de garantie afin de nous la faire parvenir à des fins administratives.

Les informations et descriptions contenues dans ce guide sont exactes à la date de publication.

Nous nous réservons le droit de supprimer ou de modifier en tout temps les spécifications, designs, caractéristiques, modèles et pièces d'équipement sans aucune obligation.

Les illustrations indiquent la position des pièces les unes par rapport aux autres. Il est donc possible qu'elles ne représentent pas la forme exacte de ces pièces ainsi que leurs détails de fabrication. Ces illustrations ont pour but d'identifier des pièces qui remplissent la même fonction ou une fonction identique.

Le présent guide a été traduit de l'anglais. En cas de divergence par rapport à la version originale, cette dernière a préséance.

Cette motoneige comporte des pièces dont les dimensions sont calculées en unités métriques. La plupart des attaches sont conformes au système métrique et ne doivent pas être remplacées.

On recommande d'utiliser des composants de rechange et des accessoires d'origine Bombardier. Ces derniers sont spécialement conçus pour votre véhicule et fabriqués de manière à rencontrer les normes de qualité établies par Bombardier.

Pour obtenir des renseignements détaillés sur les opérations d'entretien et de réparation, on peut se procurer un *Manuel de réparation*.

TABLE DES MATIÈRES

GARANTIE LIMITÉE BOMBARDIER MOTONEIGE SKI-DOO® 2001 9 GARANTIE LIMITÉE INTERNATIONALE BOMBARDIER MOTONEIGE SKI-DOO® 2001 11 QUESTIONS LES PLUS FRÉQUENTES 13 CENTRE D'ASSISTANCE À LA CLIENTÈLE 15 CONCESSIONNAIRES AUTORISÉS DE MOTONEIGES SKI-DOO 15 IDENTIFICATION DE LA MOTONEIGE 16 Emplacement du numéro d'identification du véhicule 16 Numéro de modèle 16 Emplacement du numéro de série du moteur 17 INSTRUCTIONS IMPORTANTES SUR LE VÉHICULE 18 COMMANDES ET INSTRUMENTS 23 1) Manette d'accélérateur 25 2) Manette de frein 26 3) Bouton du frein de stationnement 26 4) Lampe témoin du niveau d'huile à injection/frein de stationnement (rouge) 27 5) Guidon 28 6) Bouton de marche arrière 28 7) Interrupteur d' cordon coupe-circuit 30 8) Interrupteur du cordon coupe-circuit 30 9) Lampe témoin du système de sécurité à encodage numérique 32 10) Interrupteur d'ériarige 34	Δι	MESURES DE SÉCURITÉ	7
GARANTIE LIMITÉE INTERNATIONALE BOMBARDIER MOTONEIGE SKI-DOO® 2001	GΑ	RANTIE LIMITÉE BOMBARDIER	
MOTONEIGE SKI-DOO® 2001 11 QUESTIONS LES PLUS FRÉQUENTES 13 CENTRE D'ASSISTANCE À LA CLIENTÈLE 15 CONCESSIONNAIRES AUTORISÉS DE MOTONEIGES SKI-DOO 15 IDENTIFICATION DE LA MOTONEIGE 16 Emplacement du numéro d'identification du véhicule 16 Numéro de modèle 16 Emplacement du numéro de série du moteur 17 INSTRUCTIONS IMPORTANTES SUR LE VÉHICULE 18 COMMANDES ET INSTRUMENTS 23 1) Manette d'accélérateur 25 2) Manette de frein 26 3) Bouton du frein de stationnement 26 4) Lampe témoin du niveau d'huile à injection/frein de stationnement (rouge) 27 5) Guidon 28 6) Bouton de marche arrière 28 7) Interrupteur d'allumage 28 8) Interrupteur d'arrêt du moteur 30 9) Lampe témoin du système de sécurité à encodage numérique 32 10) Interrupteur d'arrêt du moteur 33 11) Commutateur d'éclairage 34 12) Lampe témoin du feu de route (bleue) 35 13) Poig	MO	TONEIGE SKI-DOO® 2001	9
QUESTIONS LES PLUS FRÉQUENTES 13 CENTRE D'ASSISTANCE À LA CLIENTÈLE 15 CONCESSIONNAIRES AUTORISÉS DE 15 MOTONEIGES SKI-DOO 15 IDENTIFICATION DE LA MOTONEIGE 16 Emplacement du numéro d'identification du véhicule 16 Numéro de modèle 16 Emplacement du numéro de série du moteur 17 INSTRUCTIONS IMPORTANTES SUR LE VÉHICULE 18 COMMANDES ET INSTRUMENTS 23 1) Manette d'accélérateur 25 2) Manette de frein 26 3) Bouton du frein de stationnement 26 4) Lampe témoin du niveau d'huile à injection/frein de stationnement (rouge) 27 5) Guidon 28 6) Bouton de marche arrière 28 7) Interrupteur d'allumage 28 8) Interrupteur du cordon coupe-circuit 30 9) Lampe témoin du système de sécurité à encodage numérique 32 11) Commutateur d'éclairage 34 12) Lampe témoin du feu de route (bleue) 35 13) Poignée du démarreur à rappel 35 14) Levier d'étrangleur 36<			
CENTRE D'ASSISTANCE À LA CLIENTÈLE 15 CONCESSIONNAIRES AUTORISÉS DE MOTONEIGES SKI-DOO 15 IDENTIFICATION DE LA MOTONEIGE 16 Emplacement du numéro d'identification du véhicule 16 Numéro de modèle 16 Emplacement du numéro de série du moteur 17 INSTRUCTIONS IMPORTANTES SUR LE VÉHICULE 18 COMMANDES ET INSTRUMENTS 23 1) Manette d'accélérateur 25 2) Manette de frein 26 3) Bouton du frein de stationnement 26 4) Lampe témoin du niveau d'huile à injection/frein de stationnement (rouge) 27 5) Guidon 28 6) Bouton de marche arrière 28 7) Interrupteur d'allumage 28 8) Interrupteur du cordon coupe-circuit 30 9) Lampe témoin du système de sécurité à encodage numérique 32 11) Commutateur d'éclairage 34 12) Lampe témoin du feu de route (bleue) 35 13) Poignée du démarreur à rappel 35 14) Levier d'étrangleur 36 15) Interrupteur de la suspension pneumatique 37			11
CONCESSIONNAIRES AUTORISÉS DE MOTONEIGES SKI-DOO	σu	ESTIONS LES PLUS FRÉQUENTES	13
MOTONEIGES SKI-DOO 15 IDENTIFICATION DE LA MOTONEIGE 16 Emplacement du numéro d'identification du véhicule 16 Numéro de modèle 16 Emplacement du numéro de série du moteur 17 INSTRUCTIONS IMPORTANTES SUR LE VÉHICULE 18 COMMANDES ET INSTRUMENTS 23 1) Manette d'accélérateur 25 2) Manette de frein 26 3) Bouton du frein de stationnement 26 4) Lampe témoin du niveau d'huile à injection/frein de stationnement (rouge) 27 5) Guidon 28 6) Bouton de marche arrière 28 7) Interrupteur d'allumage 28 8) Interrupteur du cordon coupe-circuit 30 9) Lampe témoin du système de sécurité à encodage numérique 32 10) Interrupteur d'arrêt du moteur 33 11) Commutateur d'éclairage 34 12) Lampe témoin du feu de route (bleue) 35 13) Poignée du démarreur à rappel 35 14) Levier d'étrangleur 36 15) Interrupteur de la suspension pneumatique 36 16) Lampe témoin de la suspension	CEI	NTRE D'ASSISTANCE À LA CLIENTÈLE	15
Emplacement du numéro d'identification du véhicule 16 Numéro de modèle 16 Emplacement du numéro de série du moteur 17 INSTRUCTIONS IMPORTANTES SUR LE VÉHICULE 18 COMMANDES ET INSTRUMENTS 23 1) Manette d'accélérateur 25 2) Manette de frein 26 3) Bouton du frein de stationnement 26 4) Lampe témoin du niveau d'huile à injection/frein de stationnement (rouge) 27 5) Guidon 28 6) Bouton de marche arrière 28 7) Interrupteur d'allumage 28 8) Interrupteur du cordon coupe-circuit 30 9) Lampe témoin du système de sécurité			15
Numéro de modèle 16 Emplacement du numéro de série du moteur 17 INSTRUCTIONS IMPORTANTES SUR LE VÉHICULE 18 COMMANDES ET INSTRUMENTS 23 1) Manette d'accélérateur 25 2) Manette de frein 26 3) Bouton du frein de stationnement 26 4) Lampe témoin du niveau d'huile à injection/frein de stationnement (rouge) 27 5) Guidon 28 6) Bouton de marche arrière 28 7) Interrupteur d'allumage 28 8) Interrupteur du cordon coupe-circuit 30 9) Lampe témoin du système de sécurité	IDE	NTIFICATION DE LA MOTONEIGE	16
Emplacement du numéro de série du moteur 17 INSTRUCTIONS IMPORTANTES SUR LE VÉHICULE 18 COMMANDES ET INSTRUMENTS 23 1) Manette d'accélérateur 25 2) Manette de frein 26 3) Bouton du frein de stationnement 26 4) Lampe témoin du niveau d'huile à injection/frein de stationnement (rouge) 27 5) Guidon 28 6) Bouton de marche arrière 28 7) Interrupteur d'allumage 28 8) Interrupteur du cordon coupe-circuit 30 9) Lampe témoin du système de sécurité	Em	placement du numéro d'identification du véhicule	16
INSTRUCTIONS IMPORTANTES SUR LE VÉHICULE 18 COMMANDES ET INSTRUMENTS 23 1) Manette d'accélérateur 25 2) Manette de frein 26 3) Bouton du frein de stationnement 26 4) Lampe témoin du niveau d'huile à injection/frein de stationnement (rouge) 27 5) Guidon 28 6) Bouton de marche arrière 28 7) Interrupteur d'allumage 28 8) Interrupteur du cordon coupe-circuit 30 9) Lampe témoin du système de sécurité à encodage numérique 32 10) Interrupteur d'arrêt du moteur 33 11) Commutateur d'éclairage 34 12) Lampe témoin du feu de route (bleue) 35 13) Poignée du démarreur à rappel 35 14) Levier d'étrangleur 36 15) Interrupteur de la suspension pneumatique 36 16) Lampe témoin de la suspension pneumatique 37 17) Indicateur de la suspension pneumatique 37 18) Indicateur de vitesse 38 19) Totalisateur général 39 20) Totalisateur journalier 39 21) Bouton de remise à z	Nur	méro de modèle	
COMMANDES ET INSTRUMENTS 23 1) Manette d'accélérateur 25 2) Manette de frein 26 3) Bouton du frein de stationnement 26 4) Lampe témoin du niveau d'huile à injection/frein de stationnement (rouge) 27 5) Guidon 28 6) Bouton de marche arrière 28 7) Interrupteur d'allumage 28 8) Interrupteur du cordon coupe-circuit 30 9) Lampe témoin du système de sécurité à encodage numérique 32 10) Interrupteur d'arrêt du moteur 33 11) Commutateur d'éclairage 34 12) Lampe témoin du feu de route (bleue) 35 13) Poignée du démarreur à rappel 35 14) Levier d'étrangleur 36 15) Interrupteur de la suspension pneumatique 36 16) Lampe témoin de la suspension pneumatique 37 17) Indicateur de la suspension pneumatique 37 18) Indicateur de vitesse 38 19) Totalisateur général 39 20) Totalisateur journalier 39 21) Bouton de remise à zéro du totalisateur journalier 41 22) Tachym	Em	placement du numéro de série du moteur	17
1) Manette d'accélérateur 25 2) Manette de frein 26 3) Bouton du frein de stationnement 26 4) Lampe témoin du niveau d'huile à injection/frein de stationnement (rouge) 27 5) Guidon 28 6) Bouton de marche arrière 28 7) Interrupteur d'allumage 28 8) Interrupteur du cordon coupe-circuit 30 9) Lampe témoin du système de sécurité à encodage numérique 32 10) Interrupteur d'arrêt du moteur 33 11) Commutateur d'éclairage 34 12) Lampe témoin du feu de route (bleue) 35 13) Poignée du démarreur à rappel 35 14) Levier d'étrangleur 36 15) Interrupteur de la suspension pneumatique 36 16) Lampe témoin de la suspension pneumatique 37 17) Indicateur de la suspension pneumatique 37 18) Indicateur de vitesse 38 39) Totalisateur général 39 20) Totalisateur journalier 39 21) Bouton de remise à zéro du totalisateur journalier 41 22) Tachymètre 42	INS	TRUCTIONS IMPORTANTES SUR LE VÉHICULE	18
2) Manette de frein 26 3) Bouton du frein de stationnement 26 4) Lampe témoin du niveau d'huile à injection/frein de stationnement (rouge) 27 5) Guidon 28 6) Bouton de marche arrière 28 7) Interrupteur d'allumage 28 8) Interrupteur du cordon coupe-circuit 30 9) Lampe témoin du système de sécurité à encodage numérique 32 10) Interrupteur d'arrêt du moteur 33 11) Commutateur d'éclairage 34 12) Lampe témoin du feu de route (bleue) 35 13) Poignée du démarreur à rappel 35 14) Levier d'étrangleur 36 15) Interrupteur de la suspension pneumatique 36 16) Lampe témoin de la suspension pneumatique 37 17) Indicateur de la suspension pneumatique 37 18) Indicateur de vitesse 38 19) Totalisateur général 39 20) Totalisateur journalier 39 21) Bouton de remise à zéro du totalisateur journalier 41 22) Tachymètre 42	CO	MMANDES ET INSTRUMENTS	23
3) Bouton du frein de stationnement	1)	Manette d'accélérateur	25
4) Lampe témoin du niveau d'huile à injection/frein de stationnement (rouge)	2)	Manette de frein	26
stationnement (rouge) 27 5) Guidon 28 6) Bouton de marche arrière 28 7) Interrupteur d'allumage 28 8) Interrupteur du cordon coupe-circuit 30 9) Lampe témoin du système de sécurité à encodage numérique 32 10) Interrupteur d'arrêt du moteur 33 11) Commutateur d'éclairage 34 12) Lampe témoin du feu de route (bleue) 35 13) Poignée du démarreur à rappel 35 14) Levier d'étrangleur 36 15) Interrupteur de la suspension pneumatique 36 16) Lampe témoin de la suspension pneumatique 37 17) Indicateur de la suspension pneumatique 37 18) Indicateur de vitesse 38 19) Totalisateur général 39 20) Totalisateur journalier 39 21) Bouton de remise à zéro du totalisateur journalier 41 22) Tachymètre 42			26
5) Guidon 28 6) Bouton de marche arrière 28 7) Interrupteur d'allumage 28 8) Interrupteur du cordon coupe-circuit 30 9) Lampe témoin du système de sécurité à encodage numérique 32 10) Interrupteur d'arrêt du moteur 33 11) Commutateur d'éclairage 34 12) Lampe témoin du feu de route (bleue) 35 13) Poignée du démarreur à rappel 35 14) Levier d'étrangleur 36 15) Interrupteur de la suspension pneumatique 36 16) Lampe témoin de la suspension pneumatique 37 17) Indicateur de la suspension pneumatique 37 18) Indicateur de vitesse 38 19) Totalisateur général 39 20) Totalisateur journalier 39 21) Bouton de remise à zéro du totalisateur journalier 41 22) Tachymètre 42			
6) Bouton de marche arrière. 28 7) Interrupteur d'allumage. 28 8) Interrupteur du cordon coupe-circuit. 30 9) Lampe témoin du système de sécurité 32 10) Interrupteur d'arrêt du moteur. 33 11) Commutateur d'éclairage. 34 12) Lampe témoin du feu de route (bleue). 35 13) Poignée du démarreur à rappel. 35 14) Levier d'étrangleur. 36 15) Interrupteur de la suspension pneumatique. 36 16) Lampe témoin de la suspension pneumatique. 37 17) Indicateur de la suspension pneumatique. 37 18) Indicateur de vitesse. 38 19) Totalisateur général. 39 20) Totalisateur journalier. 39 21) Bouton de remise à zéro du totalisateur journalier. 41 22) Tachymètre. 42			
7) Interrupteur d'allumage			
8) Interrupteur du cordon coupe-circuit 30 9) Lampe témoin du système de sécurité à encodage numérique 32 10) Interrupteur d'arrêt du moteur 33 11) Commutateur d'éclairage 34 12) Lampe témoin du feu de route (bleue) 35 13) Poignée du démarreur à rappel 35 14) Levier d'étrangleur 36 15) Interrupteur de la suspension pneumatique 36 16) Lampe témoin de la suspension pneumatique 37 17) Indicateur de la suspension pneumatique 37 18) Indicateur de vitesse 38 19) Totalisateur général 39 20) Totalisateur journalier 39 21) Bouton de remise à zéro du totalisateur journalier 41 22) Tachymètre 42			
9) Lampe témoin du système de sécurité à encodage numérique		·	
à encodage numérique		·	30
10) Interrupteur d'arrêt du moteur			33
11) Commutateur d'éclairage			
12) Lampe témoin du feu de route (bleue)			
13) Poignée du démarreur à rappel3514) Levier d'étrangleur3615) Interrupteur de la suspension pneumatique3616) Lampe témoin de la suspension pneumatique3717) Indicateur de la suspension pneumatique3718) Indicateur de vitesse3819) Totalisateur général3920) Totalisateur journalier3921) Bouton de remise à zéro du totalisateur journalier4122) Tachymètre42	12)	Lampe témoin du feu de route (bleue)	
15) Interrupteur de la suspension pneumatique			35
16) Lampe témoin de la suspension pneumatique 37 17) Indicateur de la suspension pneumatique 37 18) Indicateur de vitesse 38 19) Totalisateur général 39 20) Totalisateur journalier 39 21) Bouton de remise à zéro du totalisateur journalier 41 22) Tachymètre 42	14)	Levier d'étrangleur	36
17) Indicateur de la suspension pneumatique3718) Indicateur de vitesse3819) Totalisateur général3920) Totalisateur journalier3921) Bouton de remise à zéro du totalisateur journalier4122) Tachymètre42			
18) Indicateur de vitesse3819) Totalisateur général3920) Totalisateur journalier3921) Bouton de remise à zéro du totalisateur journalier4122) Tachymètre42			
19) Totalisateur général 39 20) Totalisateur journalier 39 21) Bouton de remise à zéro du totalisateur journalier 41 22) Tachymètre 42			
20) Totalisateur journalier 39 21) Bouton de remise à zéro du totalisateur journalier 41 22) Tachymètre 42			
21) Bouton de rémise à zéro du totalisateur journalier 41 22) Tachymètre 42			
22) Tachymètre			
		·	
			. –

	Voyant de surchauffe du moteur (rouge)	43
	Indicateur de niveau de carburant électrique	44
26)	Bouchon du réservoir de carburant	44
27)	Interrupteur des poignées chauffantes	45
28)	Lampe témoin des poignées chauffantes (jaune)	46
29)	Interrupteur de manette d'accélérateur chauffante	47
30)	Lampe témoin de la manette d'accélérateur	
	chauffante (jaune)	47
31)	Raccord de visière électrique	48
	Attaches du capot	48
33)	Rétroviseurs réglables	48
34)	Accroche-pieds réglables	49
35)	Guidon réglable	50
	Pare-brise réglable	51
37)	Dossier réglable	52
	Courroie de siège	52
	Poignées de maintien arrière réglables	53
	Grilles de capot	54
	Interrupteur des poignées chauffantes	
	du passager arrière	55
42)	Soupape de coupure de carburant	56
43)	Compartiment de rangement	56
44)	Boîte à outils	57
	Support de bougies	58
46)	Support de courroie d'entraînement de rechange	58
47)	Fusibles	59
48)	Poignées de levage avant et pare-chocs avant	61
49)	Suspensions réglables	62
	néralités	62
Cor	mment régler la suspension	63
TAI	BLEAU DE DIAGNOSTIC DE PROBLÈMES	79
	isation en neige profonde	79
	RBURANT ET HUILE	80
		80
	e de carburant recommandé	81
	e d'huile recommandée	81
	DIFICATION DU CALIBRAGE DE CARBURATEUR	
PAI	R TEMPS GLACIAL	82
RO	DAGE	83
	teur	83
	urroie	83
	vision-10 heures	83
	RIFICATION DE PRÉUTILISATION	
		84
LIS	TE DE VÉRIFICATION DE PRÉUTILISATION	86

INSTRUCTIONS D'UTILISATION	87
Principe d'utilisation	87
Démarrage du moteur	88
Démarrage d'urgence	91
Arrêt du moteur	93
ENTRETIEN D'APRÈS-UTILISATION	93
OPÉRATIONS SPÉCIALES	94
Utilisation en haute altitude	94
Surchauffe du moteur	94
Moteur noyé de carburant	94
Glissière de suspension arrière qui colle	94
TABLEAU D'ENTRETIEN PÉRIODIQUE	95
NIVEAU DES LIQUIDES	98
Système de freinage	98
Niveau d'huile du carter de chaîne	99
Système d'injection d'huile	100
Système de refroidissement	101
Électrolyte de la batterie	101
ENTRETIEN	102
Dépose et installation du garde-courroie	102
Dépose et installation de la courroie d'entraînement	104
Tension de la chaîne d'entraînement	107
Réglage de la poulie motrice TRA	107
État de la courroie d'entraînement	110
État du frein	111
Réglage du frein	111
État de la suspension arrière	111
État de la courroie d'arrêt de la suspension	111
État de la chenille	111
Tension et alignement de la chenille	112
Direction et mécanisme de suspension avant	115
Usure et état des skis et des lisses	115
Système d'échappement	116
Nettoyage du filtre à airVisée du faisceau du phare	116 119
Remplacement des ampoules	119
·	
REMISAGE ET PRÉPARATION PRÉSAISONNIÈRE	123 123
RemisagePréparation présaisonnière	123
DIAGNOSTIC DES PANNES	124
FICHE TECHNIQUE	128
CHANGEMENT D'ADRESSE OU DE PROPRIÉTAIRE	130

⚠ MESURES DE SÉCURITÉ

Toujours se conformer aux avertissements suivants:

- ▲ Dans le cas des modèles munis d'un frein de stationnement, toujours utiliser le frein de stationnement lorsque le véhicule n'est pas en marche.
- △ Vérifier si l'accélérateur fonctionne librement avant de démarrer le moteur.
- ▲ Pour arrêter le moteur en cas d'urgence, actionner l'interrupteur d'urgence, tirer sur le cordon coupe-circuit, ou couper le contact avec la clé. Il est à noter que seuls les modèles à démarreur électrique sont munis d'une clé de contact.
- ⚠ Ne jamais mettre le moteur en marche lorsque la courroie d'entraînement ou le garde-courroie ne sont pas en place. Ne jamais faire tourner le moteur lorsque la courroie d'entraînement n'est pas installée. Faire fonctionner un moteur sans charge, tel que sans courroie d'entraînement ou la chenille n'étant pas en contact avec le sol, peut être dangereux.
- ▲ Ne jamais mettre le moteur en marche lorsque le capot est ouvert ou enlevé.
- ▲ Toujours maintenir la motoneige en parfait état.
- △ Les motoneiges ne sont pas conçues pour circuler dans les rues ou sur les routes publiques. Cette pratique est d'ailleurs interdite dans la plupart des provinces et États.
- △ Modèles à démarrage électrique: ne jamais charger ou survolter la batterie lorsque celle-ci est sur la motoneige.
- ⚠ Ne pas lubrifier les câbles d'accélérateur et/ou de frein, ni leur gaine.
- ▲ N'effectuer que les démarches décrites dans ce guide. À moins d'indications contraires, le moteur doit être arrêté et froid avant d'effectuer toute opération de réglage, de lubrification et d'entretien.
- Δ Certaines motoneiges sont monoplaces; seul le conducteur peut y monter.
- △ La performance de ce véhicule peut excéder considérablement la performance de toute autre motoneige que vous ayez pu essayer auparavant; par conséquent, l'utilisation de ces motoneiges par un débutant n'est pas à conseiller.
- △ Le moteur et les composants installés sur un modèle particulier ne devraient être utilisés sur d'autres modèles. Il n'est pas recommandé ni autorisé, par Bombardier Inc., d'utiliser les moteurs Rotax® pour motoneiges dans des motoneiges autres que les motoneiges SKI-DOO.

- ▲ Ne pas installer de crampons sur la chenille.
- △ Modèles à marche arrière: Ces motoneiges peuvent circuler rapidement en marche arrière. Toujours demeurer assis et appliquer le frein avant de changer de vitesse. S'immobiliser, puis sélectionner la marche arrière. S'assurer que la voie est libre. Une marche arrière rapide pourrait causer une perte de stabilité dans les virages.

GARANTIE LIMITÉE BOMBARDIER MOTONEIGE SKI-DOO® 2001

1. DURÉE DE LA GARANTIE

BOMBARDIER INC. («Bombardier»), à titre de fabricant, garantit À COMPTER DE LA DATE DE DÉLIVRANCE AU PREMIER ACHETEUR chaque motoneige SKI-D00 2001 vendue comme véhicule NEUF ET INUTILISÉ et dont la VÉRIFICATION DE PRÉ-LIVRAISON a été effectuée par un concessionnaire autorisé de motoneige SKI-D00, contre tout vice de conception ou de fabrication pour une PÉRIODE de:

DOUZE (12) MOIS CONSÉCUTIFS, pour utilisation privée. La durée de la garantie d'une motoneige Ski-Doo livrée entre le 1er juin et le 1er décembre de l'année en cours, se terminera le 1er décembre de l'année suivante ou:

TROIS (3) MOIS CONSÉCUTIFS, pour utilisation commerciale. La durée de la garantie d'une motoneige Ski-Doo livrée entre le 1er juin et le 1er décembre de l'année en cours, se terminera le 1er mars de l'année suivante.

La durée de la garantie pour les accessoires d'origine Bombardier, installés par un concessionnaire autorisé SKI-DOO lors de la délivrance d'une motoneige SKI-DOO neuve et inutilisée, est la même que celle applicable pour une motoneige SKI-DOO.

2. CE QUE BOMBARDIER FERA

Pendant la durée de la garantie, BOMBARDIER s'engage à réparer ou à remplacer, à son choix, toute pièce d'origine Bombardier qui, dans des conditions normales d'utilisation, d'entretien et de service, présente un vice de conception ou de fabrication, sans frais pour le coût des pièces et/ou de la main-d'oeuvre encouru par un concessionnaire autorisé SKI-DOO.

3. CONDITION D'EXÉCUTION DE GARANTIE

Le consommateur doit aviser le concessionnaire autorisé SKI-D00 dans les deux (2) jours suivant la découverte d'un vice de conception ou de fabrication, présenter avant d'effectuer le travail requis, la Carte d'Enregistrement de Garantie Limitée SKI-D00 ou une preuve d'achat de la motoneige SKI-D00 2001 neuve et inutilisée et doit signer le bon de réparation avant le début des réparations afin de valider une demande de travail sous garantie. Toute pièce remplacée sous la présente garantie limitée devient la propriété de Bombardier.

4. EXCLUSIONS - NE SONT PAS COUVERTS PAR LA GARANTIE

- Usure normale des pièces de la motoneige SKI-D00:
- Coûts de la main-d'oeuvre, pièces et lubrifiants reliés à tout service d'entretien;
- Les dommages causés par le défaut de se conformer aux normes d'entretien et/ou de remisage telles que stipulées dans le «Guide du conducteur de motoneiges SKI-DOO 2001»:
- Les dommages résultant de réparations incorrectes, de modifications ou d'utilisation de pièces non approuvées ou de réparation effectuées par un concessionnaire SKI-D00 non-autorisé:
- Les dommages résultant d'un usage abusif ou de compétition, d'une mauvaise utilisation, de négligence ou de l'utilisation d'une motoneige SKI-DOO sur une surface autre que la neige;
- Les dommages résultant d'un accident, incendie, vol, vandalisme ou de tout autre cas de force maieure:
- Le préjudice subi résultant de dommages imprévus ou de tout autre dommage indirect, incluant entre autres les frais de remorquage, appels téléphoniques ou frais de taxis; et
- Les dommages causés par un service ou entretien inadéquat.

5. LIMITATION DE RESPONSABILITÉ

Les droits spécifiques que confère la présente garantie s'appliquent à son titulaire, sous réserve des règles de droit en vigueur dans une province spécifique dont l'application s'impose en raison de dispositions impératives lesquelles pourront varier d'une province à une autre. LÀ OÙ ELLE S'APPLIQUE, LA PRÉSENTE GARANTIE EST CONVENUE ET REMPLACE EXPRESSÉMENT TOUTE AUTRE GARANTIE LÉGALE OU CONVENTIONNELLE, EXPRESSE OU IMPLICITE, INCLUANT ET SANS RESTREINDRE TOUTE GARANTIE DE VALEUR MARCHANDE OU TOUTE GARANTIE DE FINS OU D'USAGES PARTICULIERS.

En aucun cas, Bombardier sera tenue responsable des dommages spéciaux, imprévus ou indirects, incluant les pertes d'usage ou les coûts de transport. Certaines provinces n'admettant pas l'exclusion ou la limitation des dommages spéciaux, imprévus ou indirects ou la limitation de la durée de la garantie légale, les exclusions ou limitations ci-hautes peuvent ne pas s'appliquer.

Ni un Distributeur SKI-D00, ni un concessionnaire autorisé SKI-D00, ni aucune autre personne n'est autorisée à faire des déclarations, des représentations ou à offrir des termes et conditions de garantie autres que ceux stipulés à la présente garantie et, s'il y a lieu, ces déclarations, représentations ou ces autres termes et conditions de garantie ne pourront être opposables à Bombardier ou à tout autre personne. Bombardier se réserve le droit de modifier en tout temps la présente garantie, ceci n'ayant toutefois aucun effet sur les termes et conditions de garantie applicables et en vigueur lors de la vente de la motoneige SKI-D00.

6. SERVICE À LA CLIENTÈLE

- a. Face à un conflit ou à un problème de service relié à la présente Garantie Limitée Bombardier, Bombardier vous suggère d'essayer de résoudre la situation directement chez le concessionnaire autorisé SKI-DOO en présence du gérant de service ou du propriétaire.
- b. Si vous êtes incapable de résoudre la situation, communiquez avec le Service après-vente du Distributeur SKI-D00.
- c. Si votre cas n'est toujours pas réglé, faites parvenir votre plainte, par écrit, à:

BOMBARDIER INC. PRODUITS RÉCRÉATIFS

CENTRE D'ASSISTANCE À LA CLIENTÈLE 75, RUE J.-A. BOMBARDIER SHERBROOKE (QUÉBEC) J1L 1W3 CANADA

Tél.: (450) 532-5000



BOMBARDIERPRODUITS RÉCRÉATIES

JUIN 1999

® Marque de commerce déposée de Bombardier Inc. et/ou de ses sociétés affiliées.

GARANTIE LIMITÉE INTERNATIONALE BOMBARDIER MOTONEIGE SKI-DOO® 2001

1. DURÉE DE LA GARANTIE

BOMBARDIER INC. («Bombardier»), à titre de fabricant, garantit À COMPTER DE LA DATE DE DÉLIVRANCE AU PREMIER ACHETEUR chaque motoneige SKI-D00 2001 vendue dans le monde, à l'exception du Canada et des États-Unis d'Amérique, comme véhicule NEUF ET INUTILISÉ et dont la VÉRIFICATION DE PRÉ-LIVRAISON a été effectuée par un concessionnaire autorisé de motoneiges SKI-D00, lequel a été dûment nommé par un Distributeur International SKI-D00 autorisé, contre tout vice de conception ou de fabrication pour une PÉRIODE de:

DOUZE (12) MOIS CONSÉCUTIFS, pour utilisation privée. La durée de la garantie d'une motoneige Ski-Doo livrée entre le 1er juin et le 1er décembre de l'année en cours, se terminera le 1er décembre de l'année suivante ou:

TROIS (3) MOIS CONSÉCUTIFS, pour utilisation commerciale. La durée de la garantie d'une motoneige Ski-Doo livrée entre le 1 er juin et le 1 er décembre de l'année en cours, se terminera le 1 er mars de l'année suivante

2 CF OUF ROMBARDIER FERA

Pendant la durée de la garantie et par l'entremise du Distributeur International SKI-D00 autorisé d'un État spécifique, BOMBARDIER s'engage à réparer ou à remplacer, à son choix, toute pièce d'origine Bombardier qui, dans des conditions normales d'utilisation, d'entreinen et de service, présente un vice de conception ou de fabrication, sans frais pour le coût des pièces et/ou de la main-d'oeuvre encouru par un concessionnaire autorisé SKI-D00.

3. CONDITION D'EXÉCUTION DE GARANTIE

Le consommateur doit aviser le concessionnaire autorisé SKI-D00 dans les deux (2) jours suivant la découverte d'un vice de conception ou de fabrication, présenter avant d'effectuer le travail requis, la Carte d'Enregistrement de Garantie Limitée Internationale SKI-D00 ou une preuve d'achat de la motoneige SKI-D00 2001 neuve et inutilisée et doit signer le bon de réparation avant le début des réparations afin de valider une demande de travail sous garantie. Toute pièce remplacée sous la présente garantie limitée devient la propriété du Distributeur International SKI-D00 de l'état spécifique et/ou de Bombardier.

4. EXCLUSIONS - NE SONT PAS COUVERTS PAR LA GARANTIE

- Usure normale des pièces de la motoneige SKI-D00;
- Coûts de la main-d'oeuvre, pièces et lubrifiants reliés à tout service d'entretien;
- Les dommages causés par le défaut de se conformer aux normes d'entretien et/ou de remisage telles que stipulées dans le «Guide du conducteur de motoneiges SKI-D00 2001»;
- Les dommages résultant de réparations incorrectes, de modifications ou d'utilisation de pièces non approuvées ou de réparation effectuées par un concessionnaire SKI-DOO non-autorisé;
- Les dommages résultant d'un usage abusif ou de compétition, d'une mauvaise utilisation, de négligence ou de l'utilisation d'une motoneige SKI-DOO sur une surface autre que la neige:
- Les dommages résultant d'un accident, incendie, vol, vandalisme ou de tout autre cas de force maieure:
- Le préjudice subi résultant de dommages imprévus ou de tout autre dommage indirect, incluant entre autres les frais de remorquage, appels téléphoniques ou frais de taxis; et
- Les dommages causés par un service ou entretien inadéquat.

5. LIMITATION DE RESPONSABILITÉ

Les droits spécifiques que confère la présente garantie s'appliquent à son titulaire, sous réserve des règles de droit en vigueur dans l'état spécifique dont l'application s'impose en raison de dispositions impératives lesquelles pourront varier d'un état à un autre. LÀ OÙ ELLE S'APPLIQUE, LA PRÉSENTE GARANTIE EST CONVENUE ET REMPLACE EXPRESSÉMENT TOUTE AUTRE GARANTIE LÉGALE OU CONVENTIONNELLE, EXPRESSE OU IMPLICITE, INCLUANT ET SANS RESTREINDRE TOUTE GARANTIELE, EXPRESSE OU IMPLICITE, INCLUANT ET SANS RESTREINDRE TOUTE GARANTIELE, EXPRESSE OU IMPLICITE, INCLUANT ET SANS RESTREINDRE TOUTE GARANTIELES.

En aucun cas, Bombardier sera tenue responsable des dommages spéciaux, imprévus ou indirects, incluant les pertes d'usage ou les coûts de transport. Certains états étrangers n'admettant pas l'exclusion ou la limitation des dommages spéciaux, imprévus ou indirects ou la limitation de la durée de la garantie légale, les exclusions ou limitations ci-hautes peuvent ne pas s'appliquer.

Ni un Distributeur International SKI-D00, ni un concessionnaire autorisé SKI-D00, ni aucune autre personne n'est autorisée à faire des déclarations, des représentations ou à offrir des termes et conditions de garantie autres que ceux stipulés à la présente garantie et, s'il y a lieu, ces déclarations, représentations ou ces autres termes et conditions de garantie ne pourront être opposables à Bombardier ou à tout autre personne. Chaque motoneige SKI-D00 est accompagnée de la version française de la présente garantie. Le Distributeur International SKI-D00 d'un état spécifique peut décider de traduire la présente garantie, sujet toutefois à ce qu'il reconnaisse qu'advenant un différend quant à l'interprétation des deux versions, la version française devra prévaloir.

Il incombe à l'acheteur qui désire utiliser la motoneige SKI-D00 dans un état étranger à l'état dans lequel elle a été acquise de s'assurer que la motoneige SKI-D00 se conforme aux lois, règlements et standards applicables au domaine de la motoneige et en vigueur dans l'état étranger.

Bombardier se réserve le droit de modifier en tout temps la présente garantie, ceci n'ayant toutefois aucun effet sur les termes et conditions de garantie applicables et en vigueur lors de la vente de la motoneige SKI-DOO.

6 SERVICE À LA CLIENTÈLE

- a. Face à un conflit ou à un problème de service relié à la présente Garantie Limitée Internationale Bombardier, Bombardier vous suggère d'essayer de résoudre la situation directement chez le concessionnaire autorisé SKI-DOO en présence du gérant de service ou du propriétaire.
- Si vous êtes incapable de résoudre la situation, communiquez avec le Service aprèsvente du Distributeur International SKI-D00 de l'état spécifique.
- c. Si votre cas n'est toujours pas réglé, faites parvenir votre plainte, par écrit, à:

BOMBARDIER INC. PRODUITS RÉCRÉATIES

CENTRE D'ASSISTANCE À LA CLIENTÈLE 75, RUE J.-A. BOMBARDIER SHERBROOKE (QUÉBEC) J1L 1W3 CANADA

Tél.: (450) 532-5000



BOMBARDIERPRODUITS RÉCRÉATIFS

JUIN 1999

® Marque de commerce déposée de Bombardier Inc. et/ou de ses sociétés affiliées.

QUESTIONS LES PLUS FRÉQUENTES

- Q: Pourquoi ma motoneige doit-elle être enregistrée à l'usine? Car, en fait, ma facture atteste la date d'achat de ma motoneige.
 - R: L'enregistrement est très important et votre concessionnaire SKI-DOO se doit d'enregistrer votre motoneige auprès de Bombardier. Vous devez vous assurer que le formulaire a été envoyé. Cela vous permettra:
 - a) de faire effectuer un travail sous garantie chez n'importe quel concessionnaire SKI-DOO autorisé en Amérique du Nord. La simple présentation de votre formulaire d'enregistrement lui fournit tous les renseignements nécessaires pour remplir les formules de réclamation de garantie.
 - b) d'être avisé par Bombardier advenant un rappel de votre motoneige ou une campagne de garantie particulière.
 - c) d'être contacté plus rapidement par les autorités policières, dans le cas d'un vol, lorsqu'elles retrouvent votre motoneige.
- Q: Pourquoi ma motoneige doit-elle être immatriculée?
 - R: Il est nécessaire d'immatriculer une motoneige pour deux raisons: premièrement, dans plusieurs provinces ou États, il est obligatoire d'immatriculer une motoneige, au même titre qu'une automobile. Ce procédé permet aux autorités gouvernementales d'un État ou d'une province de tenir des registres sur les motoneiges en circulation; deuxièmement, les ministères concernés se servent d'une partie des frais d'immatriculation pour entretenir les sentiers et en créer de nouveaux.
- O: Où puis-je trouver les renseignements concernant la lubrification et l'entretien de ma motoneige?
 - R: Dans le Guide du conducteur fourni avec la motoneige au moment de sa livraison.
- Q: Est-ce que la garantie peut devenir nulle si je n'utilise ou n'entretiens pas ma motoneige neuve exactement comme l'indique le Guide du conducteur?
 - R: La garantie d'une motoneige neuve ne peut devenir nulle si un concessionnaire SKI-DOO autorisé a effectué la vérification de prélivraison. Toutefois, si un bris ou une panne survient à la suite d'une utilisation ou d'un entretien non conforme au Guide du conducteur, CE bris ou CETTE panne ne sera pas couvert(e) par la garantie. Il en est de même pour les opérations de mise au point effectuées par le client, comme le réglage de l'allumage et du carburateur ainsi que l'injection d'huile ou du mélange d'huile.

- Q: Pourriez-vous donner quelques exemples d'usage anormal, de négligence ou d'abus qui peuvent toucher la garantie?
 - R: Ce sont là des termes généraux dont le sens, dans bien des cas, se recoupe. Pour être plus précis, mentionnons les exemples suivants: fonctionnement du véhicule jusqu'à épuisement d'huile, bris de la chaîne causé par un manque de lubrification, bris d'une pièce causé par une utilisation du véhicule alors qu'une autre pièce était cassée ou endommagée, etc. Pour toute question relative au fonctionnement ou à l'entretien de votre véhicule, bien vouloir consulter un concessionnaire SKI-DOO autorisé
- Q: Quels sont les frais qui reviennent au client pendant la période de garantie?
 - R: Tous les frais provenant de l'entretien normal de la motoneige, des réparations non couvertes par la garantie, d'accidents, de collisions, de même que le coût de l'huile et des bougies, ainsi que les dommages indirects, comme le stipule la garantie.
- Q: Les pièces de rechange d'origine Bombardier utilisées lors de réparations sous garantie sont-elles couvertes par la garantie?
 - R: Oui, toute pièce d'origine Bombardier installée lors d'une réparation sous garantie par un concessionnaire SKI-DOO autorisé est couverte jusqu'à expiration de la garantie de la motoneige.
- Q: Si je vends ma motoneige pendant que la garantie est encore en vigueur, le nouveau propriétaire pourra-t-il bénéficier du reste de la garantie?
 - R: Oui, pourvu que la revente ait déjà été enregistrée auprès du fabricant.
- Q: Comment puis-je obtenir de l'aide, advenant un problème?
 - R: Votre concessionnaire SKI-DOO autorisé et Bombardier sont particulièrement soucieux de votre satisfaction en tant qu'acheteur d'un produit Bombardier. Normalement, tout problème qui pourrait survenir relativement à l'achat ou à l'utilisation de votre motoneige sera réglé par le Service après-vente ou le Service des ventes, chez votre concessionnaire SKI-DOO autorisé. Toutefois, il est bien évident qu'en dépit des meilleures intentions de chaque personne en cause, certains malentendus peuvent parfois se produire. Il arrive souvent que les plaintes résultent d'un problème de communication et l'un des gérants saura alors régler promptement la question. Si le problème a déjà été soumis au gérant des ventes ou au gérant de service, communiquer avec le concessionnaire lui-même ou le gérant général.

Il nous fait toujours plaisir de recevoir vos commentaires en ce qui concerne les motoneiges SKI-DOO.

CENTRE D'ASSISTANCE À LA CLIENTÈLE



CANADA

BOMBARDIER

PRODUITS RÉCRÉATIFS

75, rue J.A. Bombardier Sherbrooke (Québec) J1L 1W3

Téléphone: (819) 566-3366 Télécopieur: (819) 566-3062



ÉTATS-UNIS

BOMBARDIER MOTOR CORPORATION OF AMERICA

Téléphone: (715) 848-5957 Télécopieur: (715) 848-6879

AUTRES PAYS

Pour toutes questions relatives à l'assistance à la clientèle, veuillez communiquer avec votre distributeur.

Le concessionnaire SKI-DOO de votre région peut vous fournir tous les renseignements nécessaires sur votre distributeur.

CONCESSIONNAIRES AUTORISÉS DE MOTONEIGES SKI-DOO

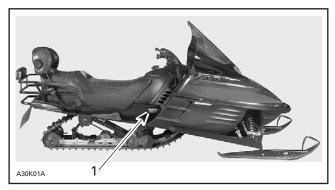
Canada et États-Unis seulement

Pour connaître le concessionnaire autorisé de motoneiges SKI-DOO le plus près de chez vous, composez le 1-800-375-4366.

IDENTIFICATION DE LA MOTONEIGE

Pour une raison ou pour une autre, il se peut que vous ayez à produire, en certaines occasions, les numéros de série de votre motoneige (moteur et châssis). Ce serait le cas, par exemple, lors d'une réclamation à la garantie ou d'une perte. Le concessionnaire SKI-DOO requiert ces numéros dans le but de bien remplir les réclamations à la garantie. Bombardier Inc. ne pourra accepter une réclamation à la garantie si le numéro de série du moteur ou le numéro d'identification du véhicule (N.I.V.) est enlevé ou altéré de quelque façon que ce soit. On recommande fortement de noter les numéros de série de votre motoneige et de les transmettre à votre compagnie d'assurance.

Emplacement du numéro d'identification du véhicule

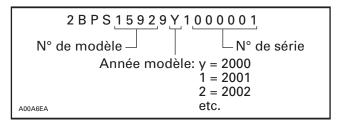


TYPIQUE

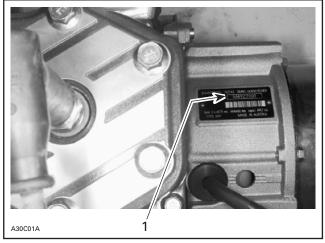
1. Numéro d'identification du véhicule

Numéro de modèle

Le numéro de modèle fait partie du numéro d'identification du véhicule.



Emplacement du numéro de série du moteur

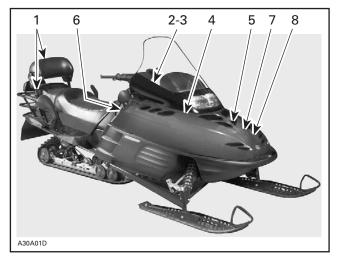


TYPIQUE

1. Numéro de série du moteur

INSTRUCTIONS IMPORTANTES SUR LE VÉHICULE

Prière de lire soigneusement les instructions avant de faire fonctionner la motoneige.



TYPIQUE — EMPLACEMENT DES INSTRUCTIONS IMPORTANTES



MODÈLES À 1 PASSAGER

MODÈLES À UN PASSAGER MODÈLES À DEUX PASSAGERS AWARINISSERIAM. Laur of respector compulement has be everificement contemp that is Minorial de confection, event texts into an verte. ◆ AVERTISSEMENT. Lisez et respectez scrupuleusement tous les avertissements contenus dans le POWETTOWNE LUMERMERY - CURE TOUT GANDE SOOT EN PLAKE ET CURE LE CAPOT SOOT FERMAE CORMANDERD. ILE MONETHE ET VENERALEN COURT CURE, THE TENENHYMEN VENBREKEE ET TOUG LES COMPANDLES POWETTOWNERY MONMALENERY, COORDUNISEZ PRUDURBINISET. L'ENTENEN ES DE VERBIERD ET DES TONOMENENDES EN ÉREAURS EN ENTRE PROVE PROVINCES. nnant de dénabres de minteur, s'assourier our namete d'accélérateur DÉMARRER LE MOTEUR ET S'ASSURER QUE: L'INTERRUPTEUR D'URGENCE ET TOUS LES AVANT DE DÉMARRER LE MOTEUR, S'ASSURER QUE: LA MANETTE D'ACCÉLÉRATEUR ONCTIONNE LIBREMENT - QUE TOUT GARDE SOIT EN PLACE ET QUE LE CAPOT SOIT FERMÉ CONTRÔLES FONCTIONNENT NORMALEMENT CONDUISEZ PRUDEMMENT. L'utilisation de ce véhicule n'est pas recommandée aux débutants ou autres personnes Ce véhicule mest pas conçu pour le transport de passager(s). Conducteur seulement. Manuel du conducteur, avant toute mise en route. BOMBARDIER **SOMEARDIE** Use of this vehicle by novice or inexperienced operator is not recommanded. BEFORE STARTING ENGINE, CHECK: THROTTLE LEVER MOVES FREELY ALL GUARDS ARE IN PLACE AND CAB IS CLOSED. START ENGINE AND CHECK EMERGENCY CUT-OUT SWITCH AND ALL CONTROLS WORK NORMALLY. DRIVE CAREFULLY. seating on this vehicle is restricted to the operator only. Do not carry passenger(s) ◆ WARNING. Read & follow all Warning Labels & Operators Guide/Safety Handbook before operation. Use of this velicie by covies or inaxpertenced operator is not recommended Severe injury or death can result from ignoring warnings or through improper use of snowmobile. REPORTE STANFITING EMBINE, CHESS: THROTTLE LEVEN NOTWES PREEL enterresocy cot-out swittch and all controls work hormally, downe carefully - ALL GUARDE ARE IN PLACE AND CAS IS CLOSED, START ENBINE AND CHECK WRIGHING, Road & ballow all Warning Labole & Operators SanfayRating Neadlook before operating Severe lajony or death onn result from Ignoring warnings or farough improper nee of snowmobility. A02A0EA

CAUTION: To comply with noise regulations, this engine is designed to operate air intake silencer. Operation without air intake silencer or not properly installed may cause engine damage.

ATTENTION: Le groupe moteur a été conçu pour fonctionner avec ce silencieux d'admission, afin de se conformer aux règlements relatifs au bruit. Son absence ou son montage défectueux peut endommager le moteur.

A02A07C

TOUS LES MODÈLES

Instruction 4

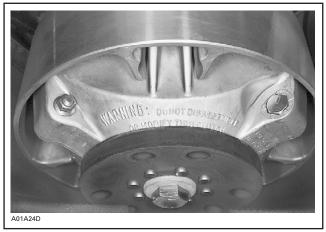


TOUS LES MODÈLES

Instruction 5

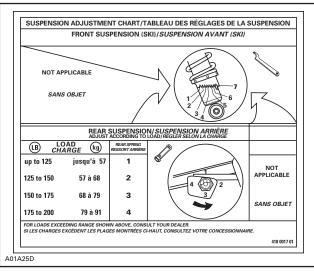


TOUS LES MODÈLES MUNIS D'UNE MARCHE ARRIÈRE



TYPIQUE — TOUS LES MODÈLES

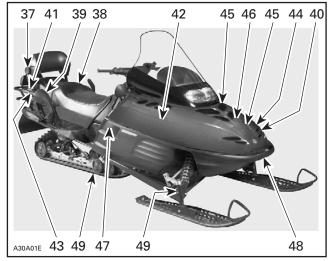
Instruction 7



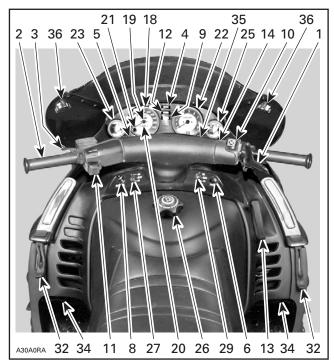
TYPIQUE — TOUS LES MODÈLES

COMMANDES, INSTRUMENTS ET ÉQUIPEMENT

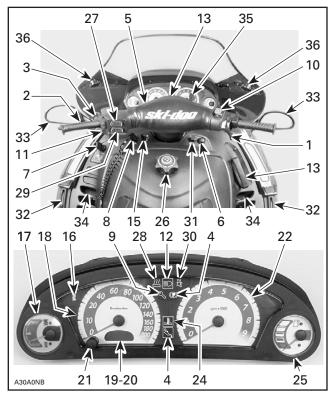
REMARQUE: Certains de ces éléments ne se trouvent pas sur certains modèles. Dans de tels cas, on a omis volontairement d'indiquer les numéros de référence dans les illustrations. Il est possible d'en obtenir en option sur certains modèles.



TYPIQUE



TYPIQUE — MACH Z STD/TECH PLUS



TYPIQUE — GRAND TOURING SE

1) Manette d'accélérateur

Fixée à la poignée droite du guidon. Le régime du moteur augmente et l'embrayage s'effectue en fonction de la pression exercée sur la manette de l'accélérateur. Le moteur revient automatiquement au ralenti dès qu'on relâche la manette.

⚠ AVERTISSEMENT

La manette d'accélérateur doit se déplacer facilement et en douceur. Elle doit retourner à la position de ralenti lorsqu'on la relâche.

2) Manette de frein

Fixée à la poignée gauche du guidon. Pour appliquer le frein, appuyer sur la manette; pour qu'elle revienne à sa position originale, il suffit de la relâcher. Le freinage est proportionnel à la pression exercée sur la manette, au type de terrain et au type de neige qui le recouvre.

⚠ AVERTISSEMENT

Toute utilisation excessive ou répétitive du frein, lorsqu'on circule à haute vitesse, provoquera une surchauffe du système de freinage. Cette surchauffe pourrait occasionner une perte de puissance de freinage et/ou un incendie.

3) Bouton du frein de stationnement

Fixé à la poignée gauche du guidon. Toujours actionner ce bouton lorsque la motoneige est stationnée.

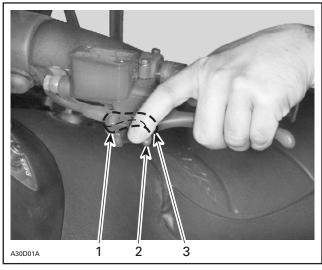
Lorsque le frein de stationnement est en fonction et que le moteur tourne, la lampe témoin du niveau d'huile à injection/frein de stationnement s'allume afin de ne pas l'oublier.

↑ AVERTISSEMENT

S'assurer que le frein de stationnement est complètement relâché avant d'utiliser la motoneige. Autrement, le système de freinage pourrait surchauffer, ce qui entraînerait une perte soudaine de la force de freinage et/ou un incendie.

Pour verrouiller le mécanisme, comprimer la manette de frein et tirer sur le levier de verrouillage à l'aide d'un doigt. Lorsque la manette est à demi comprimée, le frein est serré à fond.

Pour déverrouiller le mécanisme, comprimer la manette de frein jusqu'à ce que le levier de verrouillage reprenne sa position initiale; ensuite, relâcher la manette de façon à ce qu'elle retourne à sa position de base. Toujours déverrouiller la manette de frein avant d'utiliser le véhicule.



- 1. Levier de verrouillage
- 2. «OFF»
- 3. «ON»

4) Lampe témoin du niveau d'huile à injection/frein de stationnement (rouge)

Mach Z STD/Tech Plus

S'allume lorsque le niveau d'huile à injection est bas ou lorsque le frein de stationnement est serré (tandis que le moteur est en marche). Vérifier le niveau d'huile et refaire le plein le plus tôt possible.

Grand Touring SE

Ce modèle est muni de 2 lampes témoins, une pour le niveau d'huile à injection et l'autre pour le frein de stationnement. Se référer à la photo du tableau de bord apparaissant au début de la présente section.

5) Guidon

Le guidon sert à diriger la motoneige. Pour tourner à droite ou à gauche, il suffit d'orienter le guidon dans la direction voulue, ce qui fera tourner les skis.

La hauteur du guidon est réglable. Voir un concessionnaire SKI-DOO autorisé.

6) Bouton de marche arrière

↑ AVERTISSEMENT

Ces motoneiges peuvent se déplacer rapidement en marche arrière. Toujours demeurer assis et appliquer les freins avant de changer de vitesse. S'immobiliser, puis changer de vitesse. S'assurer que la voie est libre. Une marche arrière rapide pourrait causer une perte de stabilité dans les virages.

Certains modèles sont munis d'une marche arrière électronique actionnée par un bouton de marche arrière.

La conduite en marche arrière devient possible en inversant le sens de rotation du moteur

Cette opération électronique se fait par l'entremise d'un module de commande qui modifie le réglage de l'allumage du moteur.

Accélérer lentement et de façon graduelle. Laisser la poulie motrice s'engager, puis accélérer prudemment.

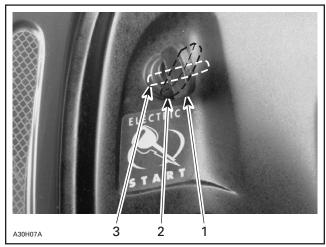
On recommande de laisser le moteur se réchauffer à sa température de fonctionnement normale avant de changer de vitesse.

On ne doit tenter un changement de vitesse que lorsque le moteur est en marche.

Le moteur passera automatiquement en marche avant lors d'un démarrage suivant un arrêt ou un calage.

7) Interrupteur d'allumage

Tous les feux s'allument automatiquement lorsque le moteur tourne.



DÉMARRAGE ÉLECTRIQUE

- 1. ARRÊT
- 2. MARCHE
- 3. DÉMARRAGE

Démarrage électrique

Interrupteur à 3 positions. Pour démarrer le moteur, tourner la clé à la position DÉMARRAGE et la tenir. Voir l'illustration ci-dessus.

ATTENTION: Ne pas tenir la clé à la position DÉMARRAGE plus de 15 secondes. Attendre un peu pour laisser le démarreur refroidir avant de l'actionner de nouveau, s'il y a lieu. Lorsque le moteur a démarré, ne pas tenir la clé à la position DÉMARRAGE, sinon le démarreur risque d'être endommagé.

Relâcher la clé dès que le moteur a démarré. La clé doit revenir à la position MARCHE dès qu'elle est relâchée.

Si le moteur ne démarre pas dès la première tentative, ramener la clé à la position ARRÊT avant de tenter de le redémarrer. Pour arrêter le moteur, tourner la clé à la position ARRÊT.

REMARQUE: Il est possible de mettre le moteur en marche manuellement par l'entremise du démarreur à rappel.

Si le démarreur ne fonctionne pas, vérifier l'état du fusible du système de démarrage. Se référer au passage ci-après intitulé **Fusible** du système de démarrage.

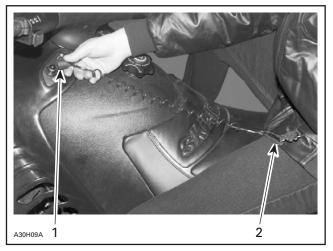
8) Interrupteur du cordon coupe-circuit

Généralités

Le système de cordon coupe-circuit coupe le moteur si le conducteur tombe accidentellement de la motoneige. Le système de sécurité à encodage numérique remplit le même rôle que la clé.

Fonctionnement

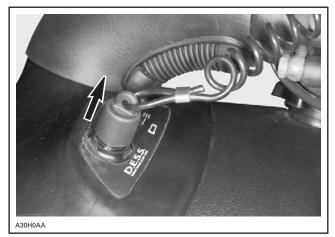
Attacher le cordon coupe-circuit au vêtement du conducteur, puis enfoncer le capuchon coupe-circuit sur son réceptacle avant de démarrer le moteur.



TYPIQUE

- 1. Enfoncer sur son réceptacle
- 2. Attacher à l'oeillet

Pour arrêter le moteur, retirer complètement le capuchon de son réceptacle.



TYPIOUF

Description du système de sécurité à encodage numérique

Ceci est un système antidémarrage qui prévient le vol de la motoneige. Programmé par le concessionnaire SKI-DOO, le cordon coupecircuit offert avec cette motoneige est le seul à permettre au moteur de tourner à plus de 3000 tr/mn. Si un cordon coupe-circuit mal programmé est utilisé, le moteur ne pourra atteindre la vitesse d'embrayage nécessaire pour déplacer la motoneige.

Cordons coupe-circuit supplémentaires

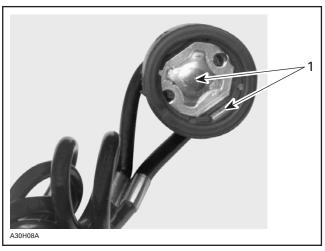
Il est recommandé d'acheter des cordons coupe-circuit supplémentaires d'un concessionnaire SKI-DOO autorisé.

Codes sonores et lumineux

REMARQUE: Seuls les modèles à marche arrière électronique sont munis d'un avertisseur sonore.

Lorsque le moteur est démarré, les 2 bips et les 2 clignotements de la lampe témoin du système de sécurité confirment que le microprocesseur reconnaît le cordon coupe-circuit. La motoneige peut alors être utilisée normalement.

Si un bip se fait entendre toutes les 3 secondes et que la lampe témoin du système de sécurité à encodage numérique clignote au même rythme, cela signifie qu'un mauvais branchement a été détecté. La motoneige ne peut être utilisée. Pour vérifier s'il y a effectivement un mauvais branchement, retirer d'abord le cordon coupe-circuit pour s'assurer qu'il ne s'y trouve pas de saleté ou de neige. Réinstaller le cordon coupe-circuit et redémarrer le moteur. Si le bip se fait toujours entendre à un intervalle de 3 secondes, consulter un concessionnaire SKI-DOO autorisé.



1. Aucune trace de saleté ou de neige

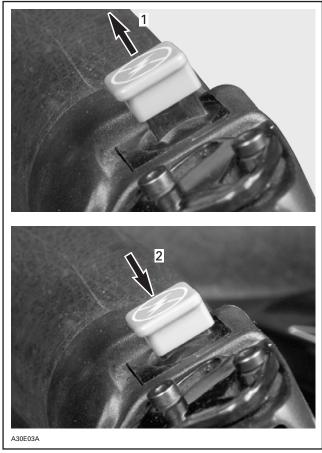
Si les bips et les clignotements de la lampe témoin se font rapidement, cela signifie qu'un cordon coupe-circuit mal programmé est installé. La motoneige ne peut être utilisée.

9) Lampe témoin du système de sécurité à encodage numérique

Cette lampe s'allumera afin de confirmer le fonctionnement du système de sécurité à encodage numérique. Consulter les paragraphes précédents pour plus d'information.

10) Interrupteur d'arrêt du moteur

Interrupteur à 2 positions placé sur la poignée droite du guidon. Pour arrêter le moteur, abaisser le bouton à la position ARRÊT, et appliquer simultanément les freins. Pour redémarrer le moteur, le bouton doit être relevé en position MARCHE.



TYPIQUE

- 1. MARCHE
- 2. ARRÊT

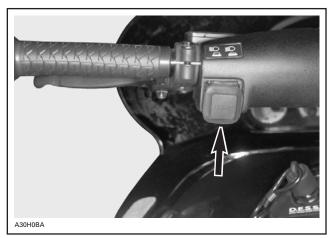
Dès leur première sortie, les conducteurs devraient se familiariser avec ce dispositif en l'actionnant à plusieurs reprises pour arrêter le moteur. Ils développeront ainsi un réflexe qui leur sera très utile en cas d'urgence.

⚠ AVERTISSEMENT

Si le dispositif a été actionné lors d'une défaillance, repérer et corriger le problème avant de remettre le moteur en marche.

11) Commutateur d'éclairage

Placé sur la poignée gauche du guidon, le commutateur permet de choisir entre le feu de route ou de croisement.



TOUS LES MODÈLES, SAUF GT SE

Grand Touring SE

REMARQUE: Si l'interrupteur est maintenu pendant plus d'une seconde en passant du feu de route au feu de croisement, le feu de route se rallumera automatiquement après 10 secondes.



GRAND TOURING SE

12) Lampe témoin du feu de route (bleue)

S'allume lorsque le faisceau de route du phare est allumé.

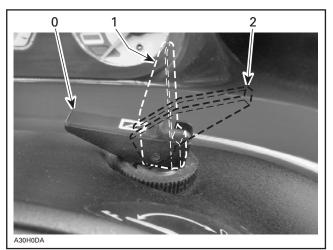
13) Poignée du démarreur à rappel

Dispositif à rembobinage automatique situé du côté droit de la motoneige. Pour démarrer le moteur, tirer lentement la poignée jusqu'à ce qu'une résistance se fasse sentir; ensuite, tirer vigoureusement. Relâcher la poignée lentement.

14) Levier d'étrangleur

Mach Z STD/Tech Plus

Ce levier à 3 positions permet de faciliter le démarrage à froid.



- 0. «OFF»
- 1. Position 1
- 2. Position 2

Consulter la section INSTRUCTIONS D'UTILISATION pour de plus amples renseignements.

15) Interrupteur de la suspension pneumatique Grand Touring SE seulement

Cet interrupteur commande la pression à l'intérieur de l'amortisseur à air arrière.

REMARQUE: Le compresseur ne peut être activé que si le moteur fonctionne.

En maintenant l'interrupteur vers le haut (gros ressort sur l'autocollant), on augmente la pression d'air.

En maintenant l'interrupteur vers le bas (petit ressort sur l'autocollant), on réduit la pression d'air.



↑ AVERTISSEMENT

Toujours stationner la motoneige dans un endroit sécuritaire avant d'effectuer quelque réglage que ce soit sur la suspension.

16) Lampe témoin de la suspension pneumatique

Grand Touring SE seulement

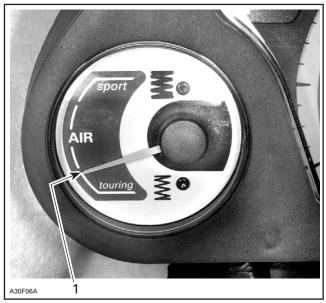
La lampe témoin s'allume chaque fois qu'on utilise l'interrupteur de la suspension pneumatique.

Cette lampe témoin s'allume également dès que le compresseur se met en marche, lorsque la pression de l'amortisseur baisse sous le niveau minimum requis.

17) Indicateur de la suspension pneumatique

Grand Touring SE seulement

Cet indicateur donne le niveau de confort (pression à l'intérieur de l'amortisseur à air arrière).



TYPIQUE — INDICATEUR DE LA SUSPENSION PNEUMATIQUE

1. Pression minimum requise avant de partir en randonnée

18) Indicateur de vitesse

Mach Z STD/Tech Plus

Ces véhicules sont équipés d'un indicateur de vitesse gradué en kilomètres/heure (ou en milles par heure aux États-Unis).

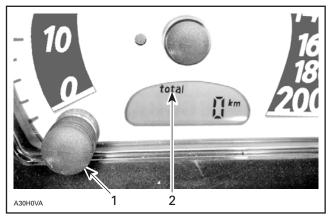
Ce cadran à lecture directe indique la vitesse de la motoneige en kilomètres/heure (ou en milles par heure aux États-Unis).

GT SE

Ce modèle est équipé d'un indicateur de vitesse électronique. Il peut indiquer la vitesse en km/h ou MPH.

Changement d'une unité de mesure à l'autre

Lorsque le moteur tourne et que le véhicule est immobile, appuyer sur le bouton pendant 1 seconde (max.) jusqu'à ce que le mot «total» apparaisse. L'affichage ne changera pas tant et aussi longtemps que le bouton ne sera pas relâché.



- 1. Bouton
- 2. Total

Appuyer une fois de plus sur le bouton pendant environ 4 secondes, puis le relâcher.

19) Totalisateur général

Mach Z STD/Tech Plus

Le totalisateur général enregistre la distance totale parcourue en kilomètres (ou en milles aux États-Unis).

GT SE

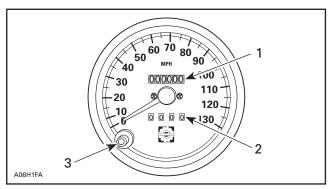
Lorsque le moteur tourne et que le véhicule est immobile, appuyer sur le bouton pendant 1 seconde (max.) jusqu'à ce que le mot «total» apparaisse. L'affichage ne changera pas tant et aussi longtemps que le bouton ne sera pas relâché.

Le totalisateur général enregistre la distance totale parcourue en kilomètres ou en milles. Se référer aux instructions ci-dessus portant sur le changement d'un unité de mesure à l'autre.

Lorsqu'on circule à 140 km/h (87 MPH) ou plus, l'affichage indiquera la vitesse au lieu de la distance totale.

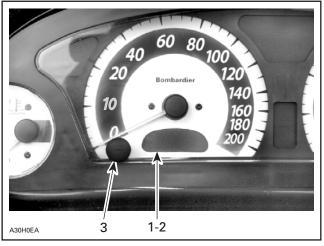
20) Totalisateur journalier

Le totalisateur journalier indique la distance parcourue en kilomètres (ou en milles aux États-Unis) jusqu'à ce qu'il soit remis à zéro. Il peut également servir à calculer l'autonomie de la motoneige ou la distance entre 2 points.



MACH Z STD/TECH PLUS

- Totalisateur général
 Totalisateur journalier
- 3. Bouton de remise à zéro



GT SE

- Totalisateur général
 Totalisateur journalier
- 3. Bouton de remise à zéro

21) Bouton de remise à zéro du totalisateur journalier

Mach Z STD/Tech Plus

Pour remettre le totalisateur à zéro, il suffit d'enfoncer le bouton jusqu'à ce qu'il n'y ait que des zéros.

GT SE

Lorsque le moteur tourne et que le véhicule est immobile, appuyer sur le bouton pendant 1 seconde (max.) jusqu'à ce que le mot «trip» apparaisse. L'affichage ne changera pas tant et aussi longtemps que le bouton ne sera pas relâché.

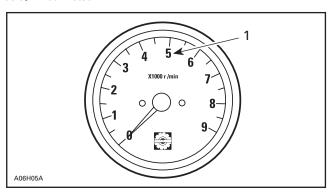
Appuyer une fois de plus sur le bouton pendant environ 4 secondes, puis le relâcher.



AFFICHAGE APRÈS AVOIR REMIS LE TOTALISATEUR À ZÉRO

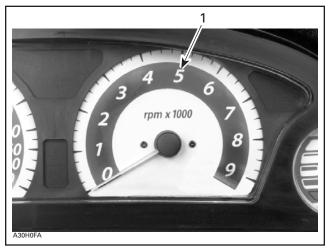
22) Tachymètre

Il s'agit d'un cadran à lecture directe indiquant le nombre de milliers de tr/mn du moteur.



MACH Z STD/TECH PLUS

1. Multiplier la lecture par 1000



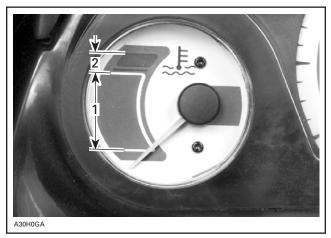
GRAND TOURING SE

1. Multiplier la lecture par 1000

23) Indicateur de température

Mach Z STD/Tech Plus

L'indicateur donne la température du liquide de refroidissement du moteur. L'aiguille se déplace vers la zone de température normale alors que le moteur se réchauffe. Quelle que soit la condition d'utilisation, l'aiguille devrait demeurer dans cette zone. Si l'aiguille se déplace vers la zone de surchauffe, réduire la vitesse du véhicule et circuler dans la neige folle ou arrêter immédiatement le moteur.



- 1. Température normale
- 2. Surchauffe

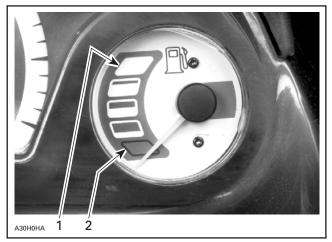
24) Voyant de surchauffe du moteur (rouge)

Grand Touring SE seulement

Lorsque le voyant s'allume, ralentir la motoneige et circuler en neige plus profonde, ou arrêter le moteur immédiatement.

25) Indicateur de niveau de carburant électrique

Cet indicateur est installé dans le tableau de bord afin qu'il soit plus facile de remarquer le niveau de carburant. L'indicateur ne fonctionne que lorsque le moteur est en marche.



- 1. Plein
- 2. Vide

26) Bouchon du réservoir de carburant

Dévisser le bouchon afin de remplir le réservoir, puis le réinstaller et bien le serrer.

↑ AVERTISSEMENT

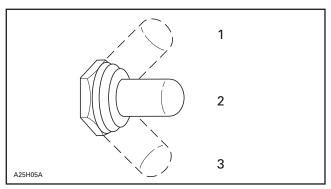
Il est possible que le carburant soit sous pression. Retirer le bouchon avec précaution. Le carburant est inflammable et explosif. Ne jamais vérifier le niveau de carburant à la lueur d'une flamme. Ne pas fumer. Tenir loin des flammes et des étincelles. Ne jamais remplir le réservoir de carburant pour ensuite laisser le véhicule exposé à la chaleur. Lorsque la température augmente, le carburant se dilate et risque de déborder. Toujours essuyer le carburant répandu sur le véhicule.

ATTENTION: Le bouchon du réservoir d'huile et celui du réservoir de carburant ne sont pas interchangeables. Installer le bouchon identifié INDICE D'OCTANE DE 91 RECOMMANDÉ.

27) Interrupteur des poignées chauffantes

Mach Z STD/Tech Plus

Il s'agit d'un interrupteur à bascule à 3 positions. Placer à la position désirée pour conserver les mains à une température confortable.



TYPIQUE - MACH Z STD/TECH PLUS

- 1. CHAUD
- 2. ARRÊT
- 3. TIÈDE

GT SE

Cet interrupteur à bascule permet de sélectionner 5 intensités de chaleur différentes au niveau des poignées chauffantes.

Chaque fois qu'on met le moteur en marche, la plus basse intensité de chaleur est sélectionnée.

Appuyer sur l'interrupteur, à la position désirée. Appuyer sur la position + pour augmenter la chaleur et à la position - pour la réduire.

En maintenant l'interrupteur à la position + pendant plus d'une seconde, la température augmentera au maximum. S'il est maintenu à la position - pendant plus d'une seconde, les poignées chauffantes cesseront de fonctionner.



 Retenir à la position + durant plus d'une seconde pour augmenter le chauffage au maximum

28) Lampe témoin des poignées chauffantes (jaune)

GT SE

La lampe témoin située au centre de la console s'allume lorsque les poignées chauffantes sont actionnées.

Chaque fois qu'on change le niveau d'intensité des poignées chauffantes, le cadran affichera le réglage choisi pendant 2 secondes. Se référer à la photo ci-dessous montrant la lampe témoin de la manette d'accélérateur chauffante (jaune).

Chaque fois qu'on met le moteur en marche, la plus basse intensité de chaleur est sélectionnée.

29) Interrupteur de manette d'accélérateur chauffante

Mach Z STD/Tech Plus

Il s'agit d'un interrupteur à bascule à 3 positions. Placer à la position désirée pour conserver le pouce droit à une température confortable. Se référer à l'illustration ci-dessus.

GT SE

Cet interrupteur à bascule permet de sélectionner 5 intensités de chaleur différentes au niveau de la manette d'accélérateur chauffante.

Chaque fois qu'on met le moteur en marche, la plus basse intensité de chaleur est sélectionnée

Appuyer sur l'interrupteur, à la position désirée. Appuyer sur la position + pour augmenter la chaleur et sur la position - pour la réduire.

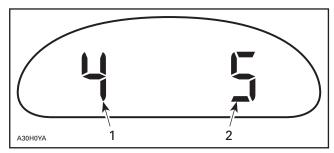
En maintenant l'interrupteur à la position + pendant plus d'une seconde, la température augmentera au maximum. S'il est maintenu à la position - pendant plus d'une seconde, la manette d'accélérateur chauffante cessera de fonctionner

30) Lampe témoin de la manette d'accélérateur chauffante (jaune)

GT SE

La lampe témoin située au centre de la console s'allume lorsque les poignées chauffantes sont actionnées.

Chaque fois qu'on change le niveau d'intensité des poignées chauffantes, le cadran affichera le réglage choisi pendant 2 secondes.



GT SE SEULEMENT — INTENSITÉ DES POIGNÉES CHAUFFANTES AFFICHÉE PENDANT 2 SECONDES

- 1. Réglage des poignées chauffantes (1 à 5)
- 2. Réglage de la manette d'accélérateur chauffante (1 à 5)

31) Raccord de visière électrique

On peut brancher une visière électrique à ce raccord. Ce raccord est sous tension dès qu'on met le moteur en marche. Noter que le véhicule vient avec une rallonge et que cette dernière est comprise dans le nécessaire de prélivraison du véhicule. Pour obtenir cette rallonge, demander à votre concessionnaire SKI-DOO.



TYPIQUE

32) Attaches du capot

Décrocher les attaches pour libérer le capot des dispositifs d'ancrage.

S'assurer de toujours soulever doucement le capot jusqu'à ce que le dispositif de retenue le maintienne ouvert.

33) Rétroviseurs réglables

Les rétroviseurs peuvent être réglés selon les préférences du conducteur.

♠ AVERTISSEMENT

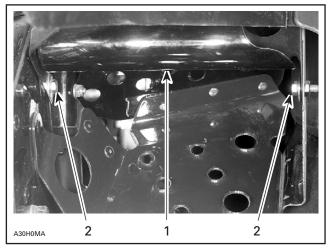
Lors du réglage, le véhicule doit être arrêté dans un lieu sécuritaire.

34) Accroche-pieds réglables

Chacun des accroche-pieds peut se régler au goût du conducteur. Desserrer les boulons, régler les accroche-pieds puis, resserrer les boulons à 10 N•m (89 lbf•po).

⚠ AVERTISSEMENT

Lors du réglage, le véhicule doit être arrêté dans un lieu sécuritaire. Bien serrer tous les dispositifs de réglage. Éviter un réglage trop souple.



CÔTÉ DROIT

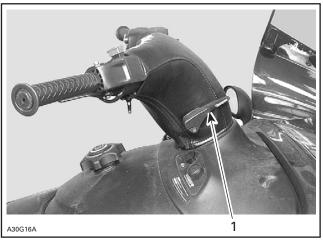
- 1. Accroche-pied
- 2. Après le réglage, resserrer les boulons à 10 N•m (89 lbf•po)

35) Guidon réglable

L'angle du guidon peut être réglé selon les préférences du conducteur. Soulever le levier, placer le guidon à la position voulue et relâcher le levier.

⚠ AVERTISSEMENT

Lors du réglage, le véhicule doit être arrêté dans un lieu sécuritaire. Bien serrer tous les dispositifs de réglage.



1. Levier

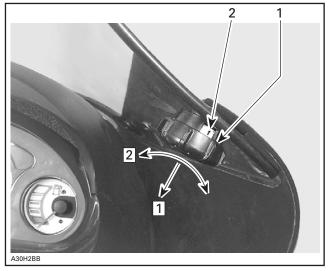
36) Pare-brise réglable

La hauteur du pare-brise se règle selon les préférences du conducteur. La position 1 correspondant à la position la moins élevée et la 10 à la position la plus élevée.

Les boutons sont verrouillés à chaque position. Pour les déverrouiller, tirer sur les boutons, puis les tourner pour régler la hauteur du parebrise. Placer les deux boutons à la même position.

⚠ AVERTISSEMENT

Lors du réglage, le véhicule doit être arrêté dans un lieu sécuritaire.



Étape 1: Tirer le bouton d'environ 3 mm (1/8 po)

Étape 2 : Tourner jusqu'à la position désirée, puis relâcher

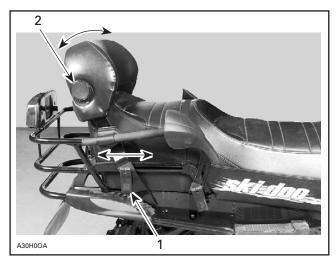
- 1. Bouton
- 2. Identification de la position

37) Dossier réglable

Il est possible de régler la position et l'angle d'appui du dossier selon les préférences du conducteur ou du passager.

⚠ AVERTISSEMENT

Lors du réglage, le véhicule doit être arrêté dans un lieu sécuritaire. Bien serrer tous les dispositifs de réglage.



- 1. Soulever le verrou de réglage (deux côtés)
- 2. Tourner le bouton de réglage

Fixer les verrous de réglage après avoir obtenu la position désirée.

38) Courroie de siège

Permet au passager de s'agripper.

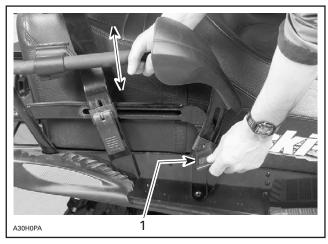
39) Poignées de maintien arrière réglables

La hauteur des poignées de maintien arrière est réglable.

Soulever le verrou de réglage; et déplacer ensuite la poignée de maintien à la position désirée, puis fixer le verrou. Procéder de la même façon de l'autre côté.

⚠ AVERTISSEMENT

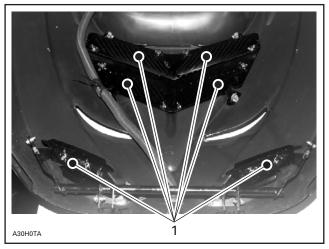
Lors du réglage, le véhicule doit être arrêté dans un lieu sécuritaire. Bien serrer tous les dispositifs de réglage.



1. Soulever le verrou de réglage

40) Grilles de capot

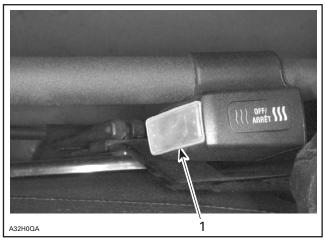
Les grilles doivent toujours être fermées à moins que l'on ne circule à grande vitesse et/ou lorsque la température ambiante est supérieure à 5°C (40°F). Dévisser légèrement les écrous à oreilles. Fermer les grilles, et resserrer ensuite les écrous à oreilles.



1. Grilles

41) Interrupteur des poignées chauffantes du passager arrière

Il s'agit d'un interrupteur à bascule à 3 positions. Placer à la position désirée pour conserver les mains du passager arrière à une température confortable.

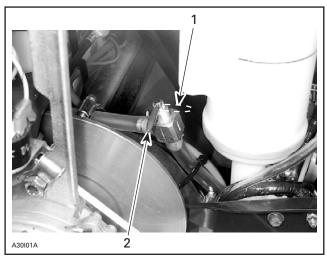


TYPIQUE — CÔTÉ DROIT DE LA POIGNÉE DE MAINTIEN DU PASSAGER

1. Interrupteur des poignées chauffantes du passager arrière

42) Soupape de coupure de carburant

La soupape doit être fermée lors des déplacements ou de l'entreposage du véhicule.



- 1. Ouverte
- 2. Fermée

Ouvrir **complètement** la soupape pour mettre le véhicule en marche.

ATTENTION: Toujours ouvrir la soupape au complet avant de prendre le départ. Ne jamais laisser la soupape à demi ouverte.

43) Compartiment de rangement

Tous les modèles sont munis d'un compartiment de rangement à l'intérieur de la partie arrière du siège.

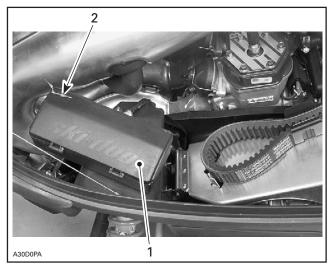
⚠ AVERTISSEMENT

Tous les compartiments de rangement doivent être bien fermés et ne contenir aucun objet lourd ou fragile.

44) Boîte à outils

Une boîte à outils est fournie avec le véhicule, elle contient les outils nécessaires à l'entretien de base. Cette boîte à outils est située dans le compartiment-moteur, devant le garde-courroie.

REMARQUE: On peut jeter le sac de plastique dans lequel se trouvent les outils afin de faciliter leur rangement.

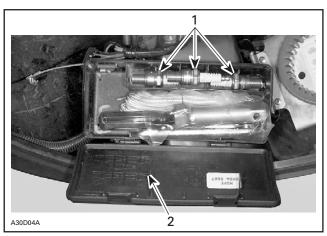


- 1. Boîte à outils
- 2. Enlever la goupille fendue avant d'ouvrir

45) Support de bougies

Un compartiment a été prévu dans la boîte à outils pour conserver les bougies de rechange au sec et pour empêcher les secousses qui pourraient les dérégler ou les briser.

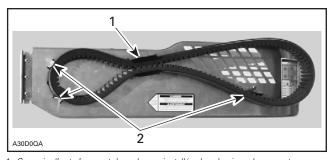
REMARQUE: Toujours régler l'écartement des électrodes des bougies conformément à la FICHE TECHNIQUE à la fin du présent guide.



- 1. Bougies de rechange rangées dans la boîte à outils
- 2. Instructions de dépose des bougies de rechange

46) Support de courroie d'entraînement de rechange

Il est possible d'installer une courroie d'entraînement de rechange dans la pince du support. S'assurer d'installer la courroie de rechange comme il est indiqué.



- 1. Courroie d'entraînement de rechange installée dans la pince du support
- 2. Courroie d'entraînement de rechange installée de ce côté du butoir

47) Fusibles

Emplacement des fusibles

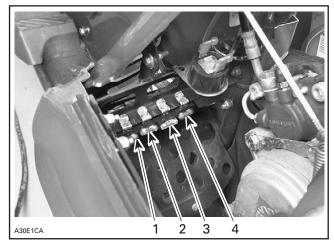
Certains fusibles sont situés sur le côté supérieur du repose-pied de droite. Pour y avoir accès, ouvrir le capot.

ATTENTION: Ne pas utiliser un fusible d'un ampérage plus élevé, car cela pourrait endommager les composants électriques et/ou causer un incendie.

↑ AVERTISSEMENT

Si un fusible est grillé, on doit déterminer la source du problème et réparer avant de redémarrer le véhicule. Consulter un concessionnaire SKI-DOO autorisé avant d'effectuer toute réparation.

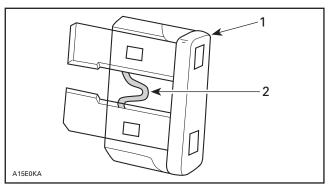
Grand Touring SE



- Principal incluant le démarreur 30 A
- Compresseur 20 A
 Tous les autres accessoires 20 A
- 4. Système numérique de gestion de la performance 1 A

Si un dispositif électrique ne fonctionne pas, vérifier l'état de son fusible, et le remplacer au besoin.

Tirer sur le fusible afin de l'extraire de son porte-fusible. Vérifier si le filament est fondu.



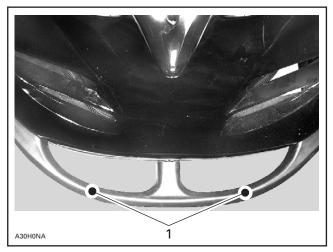
- 1. Fusible
- 2. Vérifier s'il est fondu

Fusible de l'indicateur de niveau de carburant électrique

Consulter un concessionnaire SKI-DOO autorisé pour effectuer le remplacement du fusible.

48) Poignées de levage avant et pare-chocs avant

Ces poignées doivent être utilisées lorsqu'il est nécessaire de soulever l'avant du véhicule.



1. Poignées de levage avant

ATTENTION: Ne jamais tirer ou soulever le véhicule par les skis.

49) Suspensions réglables

Se référer à l'autocollant apposé sur le garde-courroie afin de connaître les réglages recommandés par Bombardier. Il décrit les réglages selon la charge, en vue d'un confort maximum de votre modèle de motoneige SKI-DOO.



TYPIQUE

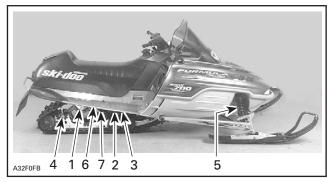
1. Autocollant

Généralités

La maniabilité et le confort d'une motoneige sont directement reliés aux réglages de la suspension.

La suspension peut être réglée selon la charge transportée, le poids du conducteur, la préférence personnelle, la vitesse de conduite et l'état du terrain.

REMARQUE: Certaines motoneiges ne comportent pas tous les points de réglages suivants. Utiliser la clé spéciale comprise dans la boîte d'outils



TYPIQUE

- 1. Les ressorts arrière influencent le confort et la hauteur de la motoneige
- 2. Le ressort central influence le comportement du système de direction
- 3. Les blocs de raccordement influencent la maniabilité
- 4. La courroie d'arrêt influence le transfert de poids de la motoneige
- 5. Les ressorts avant influencent la maniabilité
- Le rapport de mouvement de l'amortisseur arrière influence la force d'amortissement
- 7. L'amortisseur pneumatique influence le confort et la hauteur

Comment régler la suspension

Pour régler une suspension selon ses exigences, il faut d'abord vérifier les réglages effectués à l'usine, puis corriger individuellement chacun des réglages. Les réglages 2 à 6 sont interdépendants. Par exemple, il peut s'avérer nécessaire de régler de nouveau le ressort du centre après avoir réglé le ressort avant. Faire l'essai de la motoneige en respectant les mêmes conditions (sentier, vitesse, neige, position de conduite du conducteur, etc.). Modifier le réglage et refaire l'essai. Procéder d'une façon méthodique jusqu'à ce que l'on obtienne le réglage voulu.

⚠ AVERTISSEMENT

Toujours arrêter complètement le véhicule et le moteur avant de tenter de régler la suspension.

ATTENTION: Chaque fois qu'on règle la suspension arrière, vérifier la tension de la chenille et régler celle-ci au besoin.

S'il ne se produit qu'un faible cognement à fond de course lorsque la motoneige est exposée aux pires conditions d'utilisation, c'est que le choix de la précharge est approprié.

1. Les ressorts arrière influencent le confort et la hauteur de la motoneige

Lorsque le conducteur et le passager (s'il y a lieu) montent à bord, l'arrière de la motoneige devrait baisser de 50 à 75 mm (2 à 3 po).



TYPIQUE — RÉGLAGE APPROPRIÉ

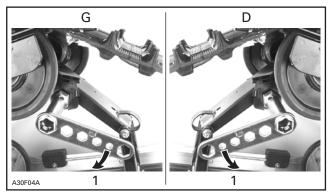
A. 50 à 75 mm (2 à 3 po)



TYPIQUE — RÉGLAGE TROP SOUPLE



Tourner la came de réglage de gauche dans le sens horaire et celle de droite dans le sens contraire. Les cames de gauche et de droite peuvent être réglées différemment.



TYPIQUE

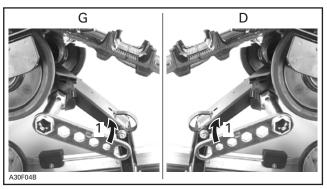
1. Augmenter la précharge du ressort



TYPIQUE — RÉGLAGE TROP RIGIDE



Tourner la came de réglage de gauche dans le sens antihoraire et celle de droite dans le sens contraire. Les cames de gauche et de droite peuvent être réglées différemment.



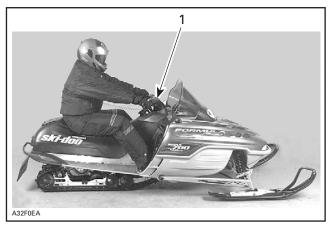
TYPIQUE

1. Réduire la précharge du ressort

2. Le ressort central influence le comportement du système de direction

Circuler à vitesse moyenne sur un sentier accidenté.

Si le système de direction est trop facile ou trop difficile à tourner, régler le ressort central au besoin.



TYPIQUE — BON RÉGLAGE À VITESSE MOYENNE

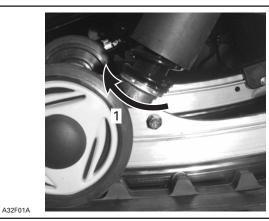
1. Système de direction facile à tourner



TYPIQUE — RÉGLAGE TROP SOUPLE

1. Système de direction difficile à tourner





TYPIQUE

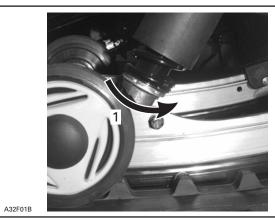
1. Utiliser la clé de réglage fournie dans la boîte d'outils pour augmenter la précharge



TYPIQUE — RÉGLAGE TROP RIGIDE

1. Système de direction moins direct





TYPIQUE

1. Utiliser la clé de réglage fournie dans la boîte d'outils pour diminuer la précharge

3. Les blocs de raccordement influencent la maniabilité

Conduire à vitesse moyenne et régler le tout en fonction de la maniabilité voulue

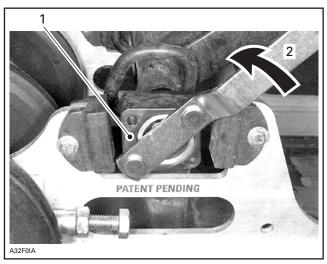
Une fois que le conducteur et le passager (s'il y a lieu) ont pris place sur la motoneige, les blocs de raccordement doivent être centrés entre les butoirs de caoutchouc. On obtient ceci lorsque la précharge du ressort arrière est adéquate. Voir comment régler le ressort arrière ci-dessus.

Si la maniabilité doit être réglée, tourner les blocs de droite et de gauche de 90°.

Il n'y a que deux positions de réglage. Le côté le plus large du bloc doit se trouver soit vers l'arrière, soit vers le bas.

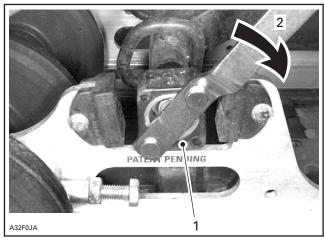
Les deux blocs doivent être réglés à la même position sinon le véhicule se comportera de façon imprévisible et sa suspension pourrait être endommagée.

Utiliser l'outil fourni dans la boîte d'outils pour régler les blocs de raccordement



BLOC DE RACCORDEMENT — VUE DU CÔTÉ DROIT (LA LETTRE «R» EST IMPRÉGNÉE SUR LE BLOC)

- Côté plus large orienté vers l'arrière (totalement uni) moins de traction au niveau de la chenille et meilleure adhérence au niveau des skis
- 2. Tourner le bloc dans ce sens pour le régler dans l'autre position



BLOC DE RACCORDEMENT — VUE DU CÔTÉ DROIT (LA LETTRE «R» EST IMPRÉGNÉE SUR LE BLOC)

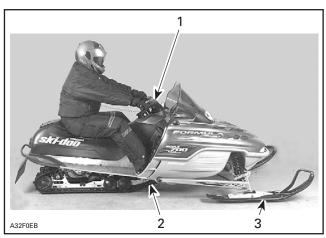
- Côté plus large orienté vers le bas (partiellement uni) plus de traction au niveau de la chenille et moins d'adhérence au niveau des skis
- 2. Tourner le bloc dans ce sens pour le régler dans l'autre position

4. La courroie d'arrêt influence le transfert de poids

Circuler à basse vitesse, puis accélérer à fond. Remarquer le comportement du système de direction et régler la longueur de la courroie d'arrêt au besoin.

Au repos, la courroie d'arrêt devrait avoir un jeu d'environ 12 mm (1/2 po).

ATTENTION: Chaque fois qu'on change la longueur de la courroie d'arrêt, on se doit de rajuster la tension de la chenille.



TYPIQUE — BON RÉGLAGE À PLEIN RÉGIME

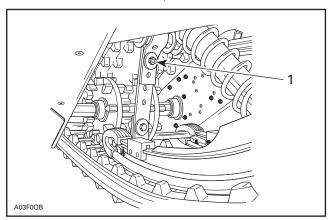
- Guidon facile à tourner
 Bon transfert de poids au niveau de la chenille
 Faible pression des skis au sol



TYPIQUE — COURROIE TROP LONGUE

1. Les skis quittent le sol





TYPIQUE

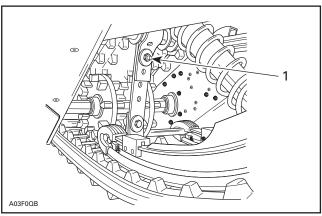
1. Raccourcir la courroie en la boulonnant à un autre orifice



TYPIQUE — COURROIE TROP COURTE

1. Guidon difficile à tourner





TYPIQUE

1. Rallonger la courroie en la boulonnant à un autre orifice

5. Les ressorts avant influencent la maniabilité

Circuler à vitesse moyenne et vérifier si le véhicule offre une bonne maniabilité. Régler les ressorts avant au besoin.

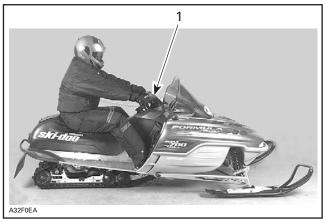
⚠ AVERTISSEMENT

Toujours régler les deux ressorts avant à la même position.



TYPIQUE — RÉGLAGE APPROPRIÉ

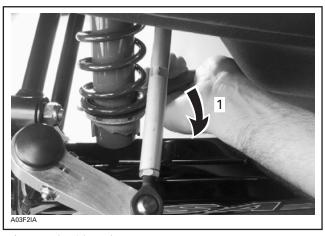
1. Bonne maniabilité et guidon facile à tourner



RÉGLAGE TROP SOUPLE

1. Mauvaise maniabilité





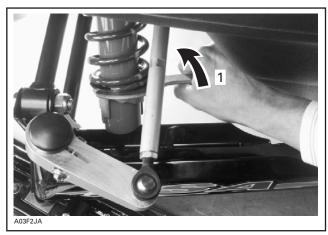
1. Augmenter la précharge des ressorts



RÉGLAGE TROP RIGIDE

1. Guidon difficile à tourner





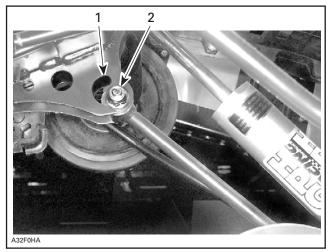
1. Diminuer la précharge des ressorts

6. Le rapport de mouvement de l'amortisseur arrière influence la force d'amortissement

Certains modèles seulement

Le rapport de mouvement de l'amortisseur arrière est réglable selon le poids du conducteur et du passager et/ou les conditions des sentiers.

Il y a deux positions de réglage.



- 1. Position souple
- 2. Position rigide

Pour procéder au réglage, desserrer l'écrou, placer le boulon à la position voulue, puis serrer l'écrou à 24 N•m (18 lbf•pi).

7. L'amortisseur pneumatique influence le confort et hauteur Grand Touring SE seulement

Après avoir effectué tous les réglages, il est possible de régler l'amortisseur à air arrière, si nécessaire. Utiliser l'interrupteur situé sur la console

TABLEAU DE DIAGNOSTIC DE PROBLÈMES

PROBLÈME	MESURES CORRECTIVES					
L'avant du véhicule zigzague	 Vérifier l'alignement des skis et le réglage du carrossage. Consulter un concessionnaire SKI- DOO autorisé. 					
	 Diminuer la pression des skis au sol. 					
	 Diminuer la précharge des ressorts de la suspension avant. 					
	 Augmenter la précharge du ressort central. 					
	Diminuer la précharge des ressorts arrière.					
Le véhicule semble instable et semble pivoter	 Diminuer la pression du bras avant de la suspension arrière au sol. 					
autour de son centre	 Diminuer la précharge du ressort central. 					
	 Augmenter la précharge des ressorts arrière. 					
	 Augmenter la précharge des ressorts de la suspension avant. 					
Le guidon semble difficile	Diminuer la pression des skis au sol.					
à tourner	 Diminuer la précharge des ressorts de la suspension avant. 					
	 Augmenter la précharge du ressort central. 					
La suspension arrière semble trop rigide	Diminuer la précharge des ressorts arrière.					
La suspension arrière semble trop souple	Augmenter la précharge des ressorts arrière.					
L'amortisseur avant de la	 Allonger la courroie d'arrêt. 					
suspension arrière cogne trop facilement à fond de course	Augmenter la précharge du ressort central.					
La chenille glisse trop	Allonger la courroie d'arrêt.					
au départ	 Changer de position de conduite. 					
	 Tourner les blocs de raccordement. 					

Utilisation en neige profonde

Lorsqu'on conduit en neige profonde, il peut être nécessaire de changer la position du ressort avant, de la suspension arrière ou de la courroie d'arrêt, ou encore d'adapter sa position de conduite afin de modifier l'angle d'attaque de la chenille. Par expérience, le conducteur sera à même de déterminer les réglages les plus efficaces.

CARBURANT ET HUILE

Type de carburant recommandé

Utiliser de l'essence super sans plomb, offerte dans la plupart des stations-service ou du gazohol contenant moins de 10% d'alcool éthylique ou méthylique. Le carburant doit avoir un indice d'octane (R+M)/2 de 91 ou plus.

REMARQUE: Dans la plupart des stations-service, le numéro d'octane de la pompe correspond à (R + M)/2.

Lorsqu'une motoneige est utilisée en neige poudreuse ou à des températures de - 10°C (14°F) et moins, nous préconisons l'utilisation d'antigel de conduit de carburant dans une proportion de 150 mL (5 oz É-U.) d'antigel pour 40 litres (10-1/2 gal. É.-U.) de carburant.

On évitera ainsi que le ou les carburateurs ne gèlent, ce qui, dans certains cas, pourrait faire en sorte que la consommation de carburant soit élevée ou que le moteur soit fortement endommagé.

REMARQUE: Ne se servir que d'antigel de conduit de carburant ne contenant **aucun alcool méthylique**, tel que l'antigel Kleen-Flo™ ou l'équivalent.

ATTENTION: Ne jamais employer d'autres carburants. L'utilisation de carburant non recommandé peut occasionner une réduction de la performance de la motoneige et endommager des pièces importantes dans le système d'alimentation et le moteur. Le bouchon du réservoir d'huile et celui du réservoir de carburant ne sont pas interchangeables. Installer le bouchon identifié INDICE D'OCTANE DE 91 RECOMMANDÉ.

⚠ AVERTISSEMENT

Le carburant est inflammable et explosif. Ne jamais vérifier le niveau de carburant à la lueur d'une flamme. Ne pas fumer. Tenir loin des flammes et des étincelles. Ne jamais remplir le réservoir de carburant pour ensuite laisser le véhicule exposé à la chaleur. Lorsque la température augmente, le carburant se dilate et risque de déborder. Toujours essuyer le carburant répandu sur le véhicule.

Type d'huile recommandée

ATTENTION: N'utiliser qu'une huile qui demeure fluide à - 40°C (- 40°F). Le bouchon du réservoir d'huile et celui du réservoir de carburant ne sont pas interchangeables. Installer le bouchon identifié HUII F.

L'huile se trouve dans le réservoir d'huile à injection.

N'utiliser que l'huile à injection pour moteurs à deux temps vendue par les concessionnaires SKI-DOO autorisés.

MODÈLE	TYPE D'HUILE
Tous	Huile à injection synthétique BOMBARDIER FORMULA XP-S (ou l'équivalent) OU Huile à injection BOMBARDIER (ou l'équivalent) ①

① Si l'huile à injection BOMBARDIER n'est pas disponible, il est possible d'utiliser de l'huile à injection pour moteurs à deux temps APITC de haute qualité et à faible teneur en cendre.

L'huile à injection BOMBARDIER est un mélange spécial d'huile basique et d'additifs spécialement sélectionnés qui assure une lubrification sans pareille, la propreté du moteur ainsi qu'un encrassement minimal des bougies.

L'huile à injection synthétique BOMBARDIER FORMULA XP-S procure une lubrification supérieure, réduit l'usure des composants du moteur et contrôle les dépôts, ce qui permet de maintenir les performances et les propriétés antifriction à leur maximum. Cette huile à injection synthétique est conforme aux dernières normes ASTM et JASO assurant une biodégradabilité supérieure et une faible émission de fumée

ATTENTION: Ne jamais utiliser d'huile à moteur à base de pétrole ou synthétique pour moteurs à quatre temps et ne jamais mélanger celle-ci avec de l'huile pour moteurs hors-bord. Ne pas utiliser les huiles pour moteurs hors-bord NMMA TC-W, TC-W2 ou TC-W3, ni aucune autre huile sans cendre pour moteurs à deux temps. Éviter de mélanger différentes marques d'huile API TC, car les réactions chimiques risquent de gravement endommager le moteur.

Le réservoir d'huile à injection doit toujours contenir une quantité suffisante d'huile recommandée.

♠ AVERTISSEMENT

Essuyer l'huile répandue, puisque cette dernière est inflammable.

ATTENTION: Vérifier le niveau d'huile et remplir à chaque plein de carburant. Le bouchon du réservoir d'huile et celui du réservoir de carburant ne sont pas interchangeables. Installer le bouchon identifié HUILE.

MODIFICATION DU CALIBRAGE DE CARBURATEUR PAR TEMPS GI ACIAI

Toutes les motoneiges sont calibrés pour une température de - 20°C (- 4°F). Elles peuvent être utilisées à des températures hivernales plus élevées sans problème.

ATTENTION: À des températures inférieures à - 20°C (- 4°F), le ou les carburateurs doivent être recalibrés pour prévenir tout dommage que pourrait subir le moteur. Consulter un concessionnaire SKI-DOO autorisé.

Consulter aussi la rubrique UTILISATION EN HAUTE ALTITUDE plus loin dans le présent quide.

RODAGE

Moteur

ATTENTION: Il est nécessaire d'assurer une période de rodage de 10 heures — 500 km (300 milles) — avant d'utiliser le véhicule à plein régime.

L'accélérateur ne devrait pas être actionné à plus du 3/4 de sa course pendant la période de rodage. De brèves accélérations vigoureuses et de fréquentes variations de régime contribuent à un bon rodage. Cependant, de longues accélérations vigoureuses, des vitesses de croisière prolongées et une surchauffe du moteur sont néfastes pendant la période de rodage.

Pour assurer une protection additionnelle au cours de la période de rodage du moteur, ajouter au carburant 500 mL (18 oz) d'huile à injection recommandée lors du premier plein. Toujours enlever et nettoyer les bougies après le rodage du moteur.

Courroie

Une courroie d'entraînement neuve doit subir un rodage de 50 km (30 milles). Éviter de tirer une charge, de circuler à haute vitesse et de procéder à des accélérations ou décélérations vigoureuses.

Révision - 10 heures

Dans un mécanisme, toute pièce de précision doit faire l'objet d'une vérification périodique. Il en va de même pour une motoneige. C'est pourquoi nous vous recommandons de faire réviser votre véhicule par un concessionnaire SKI-DOO autorisé, soit après les 10 premières heures d'utilisation — 500 km (300 milles) — soit 30 jours après l'achat. Par la même occasion, vous pourrez discuter de toutes les questions auxquelles vous ne trouvez pas de réponse.

Cette vérification est laissée aux frais du client.

VÉRIFICATION DE PRÉUTILISATION

⚠ AVERTISSEMENT

La vérification de préutilisation est primordiale avant qu'on utilise le véhicule. Ne pas démarrer avant de s'être assuré du bon fonctionnement de tous les mécanismes et de toutes les fonctions du véhicule. Des blessures graves et même la mort pourraient se produire si on ne procède pas de la façon prescrite.

 S'assurer que la chenille et les roues de support ne sont pas gelées et qu'elles tournent sans problème.

↑ AVERTISSEMENT

Toujours utiliser un support mécanique pour motoneige afin que le véhicule soit bien soutenu pendant l'inspection de la chenille. Faire tourner le moteur lentement pour faire tourner la chenille très lentement lorsqu'elle n'est pas sur le sol.

- Actionner la manette du frein et s'assurer que le freinage est complet avant que la manette ne touche le guidon. La manette doit revenir complètement à sa position originale dès qu'elle est relâchée.
- Vérifier le mécanisme de stationnement. Appliquer ce dernier et vérifier qu'il fonctionne normalement.
- Actionner la manette d'accélérateur à quelques reprises pour voir si elle fonctionne bien. Celle-ci doit revenir automatiquement à la position du ralenti dès qu'on la relâche.

⚠ AVERTISSEMENT

La manette d'accélérateur doit bouger facilement et en douceur. Elle doit revenir automatiquement à la position de ralenti dès qu'on la relâche.

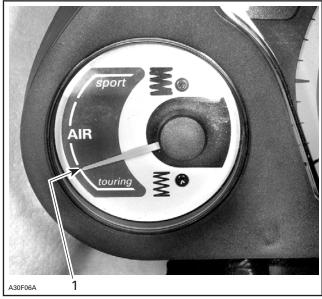
- Vérifier le fonctionnement de l'interrupteur d'allumage, du bouton de démarrage, du commutateur d'éclairage, du feu arrière, du feu de freinage, des lampes témoins et des interrupteurs d'urgence et du cordon coupe-circuit.
- S'assurer que les skis et la direction fonctionnent bien. Vérifier si le mouvement des skis correspond au mouvement du guidon.
- Vérifier le niveau de carburant et d'huile à injection et s'assurer qu'il n'y a pas de fuites. Faire le plein au besoin et consulter un concessionnaire SKI-DOO autorisé en cas de fuite.

 S'assurer qu'il n'y a aucune accumulation de neige dans le(s) filtre(s) à air, si le véhicule en est doté.

⚠ AVERTISSEMENT

Tous les composants réglables doivent être ajustés de façon optimale. Bien verrouiller tous les dispositifs de réglage.

- Tous les compartiments de rangement doivent être bien fermés et ne contenir aucun objet lourd ou fragile.
- S'assurer que l'aiguille de l'indicateur de suspension pneumatique est à la première marque. Voir la photo ci-dessous. Utiliser l'interrupteur de suspension pneumatique afin d'obtenir la pression minimum requise avant d'utiliser la motoneige.



TYPIQUE — INDICATEUR DE LA SUSPENSION PNEUMATIQUE

1. Pression minimum requise avant d'utiliser la motoneige

ATTENTION: Si on utilise la motoneige sans qu'il y ait le minimum de pression requise dans l'amortisseur pneumatique, il y aura usure prématurée au niveau du manchon de caoutchouc et défaillance de ce dernier.

LISTE DE VÉRIFICATION DE PRÉUTILISATION

ÉLÉMENT	VÉRIFICATION	~
Chenille et roues de support	Liberté de mouvement.	
Manette de frein	Fonctionnement adéquat.	
Mécanisme de frein de stationnement	Fonctionnement adéquat.	
Manette d'accélérateur	Fonctionnement adéquat.	
Interrupteurs et feux	Fonctionnement adéquat.	
Skis et direction	Fonctionnement adéquat.	
Carburant et huile	Niveaux adéquats et absence de fuites.	
Filtre à air	Aucune neige ni glace accumulées.	
Éléments réglables	Réglages optimaux et dispositifs de réglage verrouillés.	
Compartiment de rangement	Verrouillé et absence d'objets lourds ou fragiles.	

INSTRUCTIONS D'UTILISATION

⚠ AVERTISSEMENT

Effectuer les vérifications de préutilisation à l'aide de la liste avant d'utiliser le véhicule.

Principe d'utilisation

Propulsion

Lorsqu'on appuie sur la manette d'accélérateur, le régime du moteur augmente, ce qui met en mouvement la poulie motrice. Sur la plupart des modèles, le moteur doit atteindre de 2500 à 4200 tr/mn avant que la poulie entre en mouvement.

La demi-poulie extérieure se déplace alors vers la moitié intérieure, ce qui force la courroie d'entraînement à se déplacer vers le haut sur la poulie motrice. Cela a pour effet de forcer les deux moitiés de la poulie menée à s'écarter l'une de l'autre.

La poulie menée perçoit la charge appliquée à la chenille et limite le mouvement de la courroie. Il en résulte une variation continue du rapport entre les deux poulies, ce qui maximise l'accélération et le mouvement du véhicule vers l'avant.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas faire fonctionner le moteur lorsque le capot est ouvert ou que le garde-courroie est retiré.

L'énergie est transmise à la chenille par le carter de chaîne ou par la boîte de vitesse et l'essieu moteur.

♠ AVERTISSEMENT

Toujours utiliser un support mécanique pour motoneige afin que le véhicule soit bien soutenu pendant l'inspection de la chenille. Faire tourner le moteur lentement pour faire tourner la chenille très lentement lorsqu'elle n'est pas sur le sol.

Virages

Le guidon sert à diriger la motoneige. Pour tourner à droite ou à gauche, il suffit d'orienter le guidon dans la direction voulue, ce qui fera tourner les skis.

⚠ AVERTISSEMENT

La stabilité de la motoneige peut être réduite si l'on recule rapidement.

Démarrage du moteur

↑ AVERTISSEMENT

Le conducteur et le passager (le cas échéant) doivent être assis correctement avant le démarrage du moteur.

- Revérifier le fonctionnement de la manette d'accélérateur.
- S'assurer que l'interrupteur d'urgence est à la position MARCHE.
- S'assurer que le capuchon coupe-circuit est en place et que le cordon est rattaché au conducteur.

Démarrage initial à froid

REMARQUE: Ne pas utiliser la manette d'accélérateur lors du démarrage.

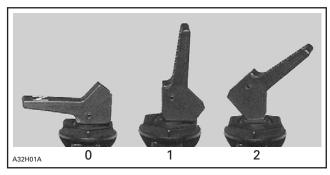
Lorsque la température est inférieure à - 10°C (+ 15°F)

Mach Z STD/Tech Plus

Placer le levier d'étrangleur à la position 2.

Démarrer le moteur en tirant sur la poignée du démarreur à rappel ou se servir du démarreur électrique si la motoneige en est munie.

Une fois le moteur en marche, fermer l'étrangleur afin d'obtenir un mélange air-carburant adéquat lorsque le régime diminue en deçà de 2000 tr/mn.



- 0. «OFF»
- 1. Position 1
- 2. Position 2

Lorsque la température est supérieure à - 10°C (supérieure à + 15°F)

Placer le levier d'étrangleur à la position 1.

Démarrer le moteur en tirant sur la poignée du démarreur à rappel.

Une fois le moteur en marche, fermer l'étrangleur afin d'obtenir un mélange air-carburant adéquat.

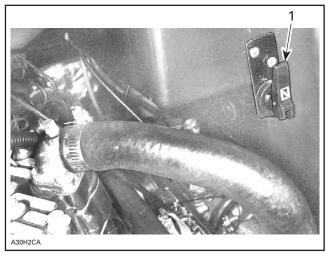
Démarrage à chaud

Démarrer le moteur sans utiliser l'étrangleur. S'il ne démarre pas après avoir tiré deux fois sur le démarreur à rappel ou après avoir essayé deux fois le démarreur électrique pendant 5 secondes, placer le levier d'étrangleur à la position 1. Démarrer le moteur sans utiliser la manette d'accélérateur. Dès que le moteur démarre, placer le levier à la position «OFF».

Grand Touring 700/SE

Ce modèle est muni d'un système numérique de gestion de la performance («DPM»). Ce système règle le calibrage des carburateurs selon l'altitude et la température. Il suffit simplement de mettre le moteur en marche et le tour est joué.

Il peut cependant s'avérer nécessaire d'utiliser l'étrangleur d'urgence par temps très froid. Ce dernier fonctionne de la manière décrite plus haut.



GRAND TOURING SE SEULEMENT

1. Étrangleur d'urgence

Démarrage manuel

Tous les modèles

Introduire la clé (le cas échéant) dans l'interrupteur et la tourner à la position «ON».

Démarrer le moteur en tirant sur la poignée du démarreur à rappel.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas actionner l'accélérateur lors du démarrage.

Démarrage électrique (certains modèles seulement)

Introduire la clé dans l'interrupteur.

Tourner la clé dans le sens horaire pour actionner le démarreur.

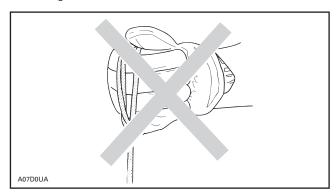
Relâcher la clé dès que le moteur a démarré.

ATTENTION: Ne pas tenir la clé à la position DÉMARRAGE plus de 15 secondes. Attendre un peu pour laisser le démarreur refroidir avant de l'actionner de nouveau, s'il y a lieu. Lorsque le moteur a démarré, ne pas tenir la clé à la position DÉMARRAGE, sinon le démarreur risque d'être endommagé.

Démarrage d'urgence

Il est possible de démarrer le moteur avec le câble de démarrage d'urgence compris dans la boîte à outils. Ne pas démarrer la motoneige en se servant de la poulie d'entraînement à moins que la situation ne soit véritablement urgente. Faire réparer la motoneige dès que possible.

Enlever le garde-courroie.

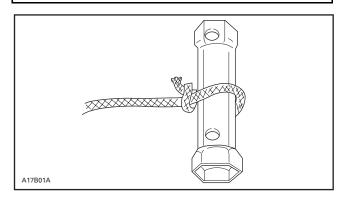


Fixer le câble d'urgence à la poignée du démarreur à rappel et à la pince de démarrage comprise dans la boîte d'outils.

Utiliser la douille de bougie comme poignée d'urgence.

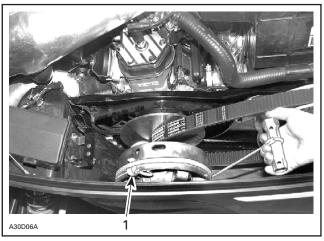
↑ AVERTISSEMENT

Ne pas enrouler le câble autour de la main. Ne tirer que sur la poignée du câble.



Enrouler solidement le câble autour de la poulie motrice. En tirant sur le câble, la poulie motrice doit tourner dans le sens antihoraire.

Faire un noeud près de la pince. Fixer la pince à la poulie motrice et enrouler la corde (3 tours) dans le sens antihoraire.



1. Pince

Démarrer le moteur de la manière décrite sous les rubriques DÉMAR-RAGE INITIAL À FROID et DÉMARRAGE À CHAUD, selon la température du moteur.

Tirer sur le câble dans un mouvement brusque, de sorte qu'il soit libéré de la poulie motrice.

⚠ AVERTISSEMENT

Lorsqu'un cas d'urgence oblige à démarrer au moyen de la poulie motrice, ne pas réinstaller le garde-courroie et ramener le véhicule lentement pour le faire réparer.

Arrêt du moteur

Relâcher la manette d'accélérateur et attendre que le moteur tourne au ralenti.

Arrêter le moteur à l'aide de l'interrupteur d'allumage, de l'interrupteur d'urgence ou de l'interrupteur du cordon coupe-circuit.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne jamais laisser la clé ni le cordon coupe-circuit sur le véhicule lorsque ce dernier ne fonctionne pas.

ENTRETIEN D'APRÈS-UTILISATION

Arrêter le moteur et installer l'arrière du véhicule sur un support mécanique pour motoneige.

Nettoyer la neige et la glace accumulées sur la suspension arrière, la chenille, la suspension avant, le mécanisme de direction et les skis.

Recouvrir le véhicule d'une bâche pour motoneige.

OPÉRATIONS SPÉCIALES

Utilisation en haute altitude

On devrait apporter des modifications à la motoneige si on l'utilise à une altitude supérieure à 600 m (2000 pi). Consulter un concessionnaire SKI-DOO autorisé.

ATTENTION: Ne pas changer le calibrage initial de l'usine lorsque la motoneige est employée à une altitude inférieure à 600 m (2000 pi).

Surchauffe du moteur

Réduire la vitesse de la motoneige et faire rouler celle-ci sur de la neige folle, ou arrêter immédiatement le moteur.

Vérifier le niveau de liquide de refroidissement. Consulter un concessionnaire SKI-DOO autorisé.

Moteur noyé de carburant

Tous les modèles

⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas actionner l'accélérateur, que ce soit partiellement ou à pleins gaz, lors du démarrage d'un moteur noyé de carburant.

Remplacer les bougies et redémarrer le moteur.

Glissière de suspension arrière qui colle

Tous les modèles

Les glissières sont refroidies et lubrifiées par la neige. Lorsqu'on roule à vitesse moyenne ou élevée sur une surface peu enneigée, il est possible que les glissières collent aux segments-guides de métal de la chenille.

Faire rouler la motoneige sur une surface enneigée ou rouler à très basse vitesse.

Faire inspecter les glissières par un concessionnaire SKI-DOO autorisé.

TABLEAU D'ENTRETIEN PÉRIODIQUE

↑ AVERTISSEMENT

Respecter les encadrés intitulés AVERTISSEMENT et ATTENTION du présent guide concernant chaque élément inspecté. Lorsque l'état d'un composant n'est pas satisfaisant, le remplacer par une pièce d'origine BOMBARDIER ou une pièce équivalente approuvée.

Il se peut qu'il ne soit pas nécessaire d'effectuer certaines de ces opérations sur votre motoneige. Pour de plus amples renseignements, consulter la section LUBRIFICATION et ENTRETIEN du Manuel de réparation.

- VÉRIFICATION APRÈS 10 HEURES D'UTILISATION ou 500 km (300 milles) (Doit être effectuée par un concessionnaire SKI-DOO)
- 2 CHAQUE SEMAINE OU TOUS LES 240 km (150 milles)
- 3 CHAQUE MOIS OU TOUS LES 800 km (500 milles)
- **4** UNE FOIS PAR ANNÉE OU TOUS LES 3200 km (2000 milles)
- © REMISAGE (Doit être effectué par un concessionnaire SKI-DOO)
- ® PRÉPARATION PRÉSAISONNIÈRE

(Doit être effectuée par un concessionnaire SKI-DOO)

TABLEAU D'ENTRETIEN PÉRIODIQUE		1	2	3	4	⑤	6
Î	État du câble de démarrage					✓	✓
	Vis de la culasse	1			1	1	
	Écrous ou vis du support de moteur	1			1	✓	
	Système d'échappement	1		1		✓	
	Lubrification du moteur					>	
	État du système de refroidissement	>			>		>
	Remplacement du liquide de refroidissement					>	>
	État des anneaux d'étanchéité					✓	/
	État du filtre d'huile à injection			>			
9 <u>-</u>	Remplacement du filtre d'huile à injection					\	
	Réglage de la pompe à injection d'huile	>			>		
	Stabilisateur de carburant					✓	
	Remplacement du filtre à carburant						>
	Conduit de carburant et raccords	>				>	>
	Réglage du carburateur	✓			✓		✓
	Inspection du câble d'accélérateur	\			1	/	/
	Nettoyage du filtre à air			/			/

TABLEAU	1	2	3	4	⑤	6	
	État de la courroie d'entraînement	1	1				1
	État des poulies motrice et menée	1		1		1	
	Nettoyage des poulies motrice et menée						1
	Resserrage de la vis de la poulie motrice	/					
	Précharge de la poulie menée	1			1	1	
	Niveau de liquide de frein	1	1				✓
	Liquide de frein (remplacer une fois l'an)					✓	
0 0	État du frein	1	1			✓	✓
	Tension de la chaîne d'entraînement	1		1		1	
	Lubrification de l'arbre de renvoi**	1		1		1	
YM	Niveau d'huile du carter de chaîne	1		✓			✓
	Vidange d'huile du carter de chaîne	1				✓	
	Lubrification du roulement d'extrémité de l'essieu moteur**	1		1		1	
	Boulons du guidon. Resserrer à 26 N • m (19 lbf • pi)	1				1	
* ~	Lubrification de la direction et du mécanisme de la suspension avant**	1			1	1	
X	État de la direction et du mécanisme de la suspension avant	1		1		1	
	Usure et état des skis et des lisses	1	1			1	
	Direction et réglage du carrossage des jambes de ski	1		1		1	
	Réglage de la suspension	AU BESOIN					
	Lubrification de la suspension				1	1	
<u>~</u> 0	État de la suspension	1		✓	1	✓	
©	État de la courroie d'arrêt de la suspension				1	1	
	État de la chenille	1		1		1	
	Tension et alignement de la chenille	1		ΑU	BES	OIN	

TABLEAU D'ENTRETIEN PÉRIODIQUE		1	2	3	4	⑤	6
	Bougie*	1		1			1
	Réglage de l'allumage du moteur	1					1
	Batterie	1		1		1	1
	Visée du faisceau du phare				✓		1
47	Faisceau de fils, câbles et conduits	✓		1		1	
	Fonctionnement du système d'éclairage (feu de route/feu de croisement, feu d'arrêt, etc.), de l'interrupteur d'urgence et de l'interrupteur du cordon coupe-circuit	1	1			1	
Û	Chiffon dans le système d'admission d'air et d'échappement					1	1
	Compartiment-moteur	1		1		1	
	Nettoyage et protection du véhicule	✓		✓		1	

^{*}Avant d'installer les nouvelles bougies au moment de la préparation présaisonnière, il est suggéré de brûler le surplus d'huile de remisage en démarrant le moteur alors que les anciennes bougies sont installées. N'effectuer cette opération que dans un endroit bien aéré.

^{**}Lubrifier le véhicule chaque fois qu'il est utilisé dans des conditions détrempées (neige mouillée, pluie, flaques d'eau).

NIVEAU DES LIQUIDES

⚠ AVERTISSEMENT

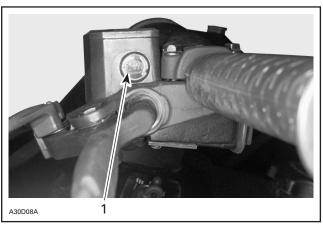
Il est recommandé de faire appel à un concessionnaire SKI-DOO autorisé pour l'entretien périodique des composants ou systèmes non traités dans le présent guide. À moins d'indication contraire, le moteur doit être froid et arrêté. Le capuchon du cordon coupe-circuit doit être retiré lors de toute opération d'entretien.

ATTENTION: Le véhicule doit être sur une surface de niveau pour la vérification du niveau des liquides.

Système de freinage

Vérifier dans le réservoir afin de constater si le niveau du liquide de frein (DOT 4) est au minimum. Ajouter du liquide (DOT 4) au besoin.

ATTENTION: N'utiliser que du liquide de frein (DOT 4) provenant d'un récipient scellé. Ne jamais utiliser un autre type de liquide.



TYPIQUE — RÉSERVOIR DE LIQUIDE DE FREIN

1. Minimum

Niveau d'huile du carter de chaîne

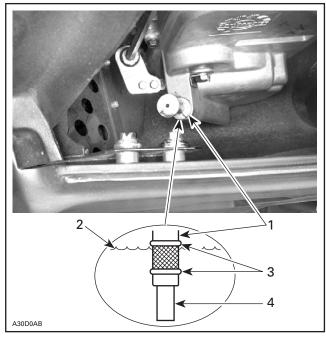
Alors que le véhicule est au niveau, retirer la jauge et vérifier le niveau d'huile. Le niveau d'huile doit se situer entre la marque inférieure et la marque supérieure.

REMARQUE: Il est normal qu'il y ait des particules de métal collées à l'aimant de la jauge. S'il y a de plus gros morceaux de métal, voir un concessionnaire SKI-DOO autorisé.

Enlever les particules de métal de l'aimant.

Ajouter, jusqu'à la marque supérieure, de l'huile synthétique pour carter de chaîne BOMBARDIER (N/P 413 803 300 — 12 x 355 mL).

ATTENTION: Utiliser de l'huile synthétique pour carter de chaîne BOMBARDIER ou l'équivalent. Ne jamais mélanger de l'huile synthétique à d'autres types d'huile.



TYPIQUE

- 1. Jauge de niveau d'huile
- 2. Niveau d'huile
- 3. Le niveau doit se situer entre les marques
- 4. Aimant

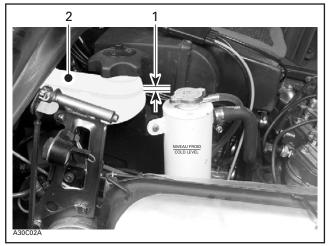
Système d'injection d'huile

Le réservoir d'huile à injection doit toujours contenir une quantité suffisante d'huile à injection BOMBARDIER recommandée.

ATTENTION: Ne jamais laisser le réservoir d'huile presque vide. Le bouchon du réservoir d'huile et celui du réservoir de carburant ne sont pas interchangeables. Installer le bouchon identifié HUILE.

⚠ AVERTISSEMENT

Vérifier le niveau d'huile et remplir à chaque plein de carburant. Ne pas trop remplir. Essuyer l'huile répandue. L'huile est une substance inflammable lorsqu'elle est chauffée.



TYPIQUE

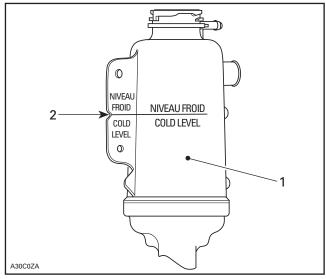
- 1. Niveau maximum: 13 mm (1/2 po) du haut
- 2. Réservoir d'huile à iniection

Système de refroidissement

Vérifier le niveau du liquide de refroidissement. Celui-ci devrait se trouver à la marque NIVEAU FROID (moteur froid) lorsque le véhicule est à la température ambiante.

REMARQUE: Lorsqu'on vérifie le niveau à basse température, il se peut qu'il soit légèrement sous la marque.

S'il en manque ou qu'il faut remplir tout le système, consulter un concessionnaire SKI-DOO autorisé.



- 1. Réservoir de liquide de refroidissement
- 2. Liane NIVEAU FROID

Électrolyte de la batterie

Grand Touring SE seulement

Voir le concessionnaire SKI-DOO.

ENTRETIEN

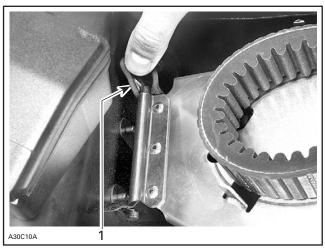
⚠ AVERTISSEMENT

Il est recommandé de faire appel à un concessionnaire SKI-DOO autorisé pour l'entretien périodique des composants ou systèmes non traités dans le présent guide. À moins d'indication contraire, le moteur doit être froid et arrêté. Le capuchon du cordon coupe-circuit doit être retiré lors de toute opération d'entretien.

Dépose et installation du garde-courroie

Retirer le capuchon du cordon coupe-circuit. Basculer le capot.

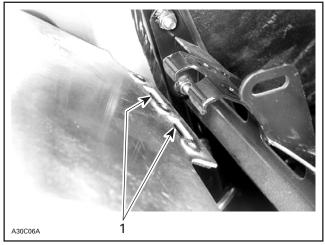
Ouvrir le dispositif de fixation afin de dégager la goupille. Tirer ensuite le garde-courroie vers le centre du véhicule puis vers l'avant.



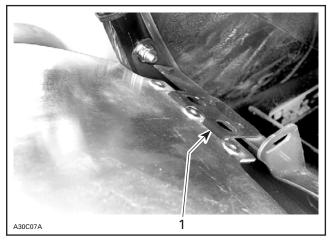
1. Dispositif de fixation de la goupille

Pour réinstaller le garde-courroie, placer la découpure vers l'avant du véhicule. Se référer à l'autocollant sur le garde-courroie.

Insérer les fentes du garde-courroie à l'arrière en premier lieu.



1. Fentes



1. Arrière du garde-courroie correctement installé

Enfoncer la partie avant du garde-courroie dans le dispositif de fixation.

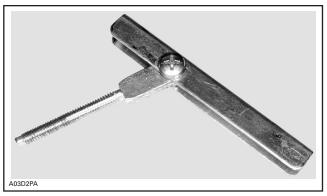
REMARQUE: Le garde-courroie a délibérément été fabriqué dans un format surdimensionné pour maintenir une tension sur les goupilles et dispositifs de fixation afin de réduire le bruit et la vibration. Il est important de conserver cette tension lors de la réinstallation.

Dépose et installation de la courroie d'entraînement

Retirer le capuchon du cordon coupe-circuit.

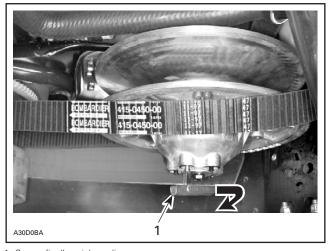
Basculer le capot et enlever le garde-courroie.

Ouvrir la poulie menée au moyen de l'outil d'écartement compris dans la boîte à outils.



OUTIL D'ÉCARTEMENT

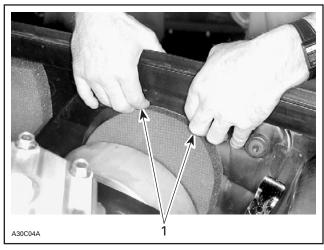
Visser l'outil dans l'orifice fileté libre et le serrer afin d'ouvrir la poulie. Enlever la courroie.



1. Serrer afin d'ouvrir la poulie

Glisser la courroie par-dessus le rebord supérieur de la demi-poulie coulissante conformément à la photo ci-dessus.

Enlever le panneau d'accès de la coque.

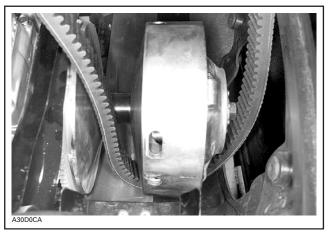


1. Pousser la partie supérieure du panneau hors de la coque



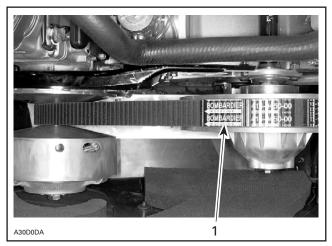
1. Tirer la patte du panneau hors de la coque

Glisser la courroie sous la poulie motrice, et la retirer ensuite du véhicule.



Pour installer la courroie d'entraînement, suivre l'ordre inverse des opérations suivies lors de la dépose. Cependant, porter une attention particulière aux points suivants:

Pour une durée maximale de la courroie d'entraînement, installer celle-ci selon le sens de rotation indiqué. Voir la flèche sur la courroie.



1. Flèche vers l'avant du véhicule

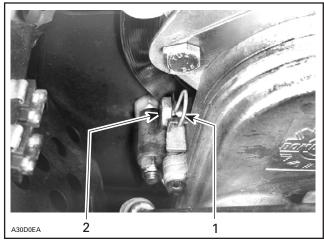
ATTENTION: Ne pas forcer la courroie ni utiliser d'outils pour la passer par-dessus les poulies lors de l'installation, sinon ses cordes pourraient être coupées ou brisées.

Enlever l'outil d'écartement. Réinstaller le panneau d'accès et le gardecourroie

Tension de la chaîne d'entraînement

Retirer la goupille de sûreté.

Bien serrer à la main la vis de réglage du tendeur, puis la dévisser juste assez pour que la goupille de sûreté entre dans l'orifice de blocage.



- 1. Goupille de sûreté
- 2. Vis de réglage

Réglage de la poulie motrice TRA

La poulie motrice est calibrée en usine de façon à permettre un rendement maximal du moteur à un régime donné. Se reporter à la section FICHE TECHNIQUE à la fin du présent guide. Des facteurs tels que la température ambiante, l'altitude ou l'état de la surface peuvent influencer ce régime critique du moteur, ce qui aurait un effet sur l'efficacité de la motoneige.

Cette poulie motrice réglable permet de régler le régime maximal du moteur dans le véhicule pour maintenir une puissance maximale.

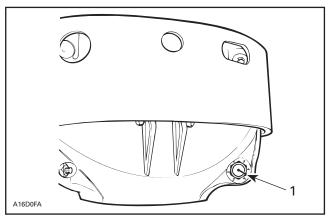
Les vis de calibrage devraient être réglées pour que le régime maximal réel du moteur corresponde au régime de puissance maximale.

REMARQUE: Utiliser un tachymètre de précision numérique afin de régler la vitesse du moteur.

REMARQUE: Ce réglage n'a un effet que sur un régime élevé.

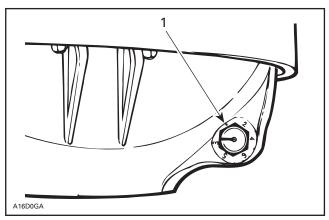
Pour effectuer le réglage, modifier la position de l'extrémité de la rampe en tournant les vis de calibrage.

Il y a une encoche sur la tête de la vis de calibrage.



1. Encoche

La cuvette du régulateur possède 6 positions numérotées de 2 à 6. À noter que la position 1 est indiquée par un point en raison de sa position sur la pièce.



1. Position 1 (aucun numéro)

Chaque position modifie le régime maximal du moteur d'environ 200 tr/mn.

Un chiffre inférieur diminue le régime par tranche de 200 tr/mn tandis qu'un chiffre supérieur l'augmente par tranche de 200 tr/mn.

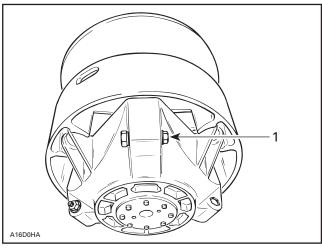
Exemple:

La vis de calibrage se trouve à la position 4, et on la place à la position 6. Par conséquent, le régime maximal du moteur augmente de 400 tr/mn.

Réglage

Desserrer l'écrou de blocage et sortir **partiellement** la vis de calibrage pour la régler à la position désirée. Ne pas enlever complètement l'écrou de blocage. Serrer les écrous à 10 N•m (89 lbf•**po**).

ATTENTION: Ne pas enlever complètement la vis de calibrage, sinon la rondelle qui se trouve à l'intérieur tombera. S'assurer de régler les 3 vis de calibrage au même chiffre.



1. Desserrer juste assez pour qu'il soit possible de tourner la vis de calibrage

⚠ AVERTISSEMENT

S'assurer de toujours réinstaller le garde-courroie. Ne jamais faire tourner le moteur lorsque le capot est ouvert ou que le garde-courroie est enlevé. Si la poulie motrice n'est pas entretenue, modifiée ou réglée comme il se doit, il se pourrait que son rendement ou la durée de la courroie soit affecté. Toujours se référer au *Manuel de réparation* ou obtenir l'avis d'un concessionnaire SKI-DOO avant de faire faire l'entretien ou de faire modifier la poulie motrice ou la poulie menée. Toujours respecter les fréquences d'entretien.

État de la courroie d'entraînement

Examiner la courroie. S'assurer qu'elle n'est pas fendillée, effilée ou usée de façon anormale (usure inégale, usure d'un seul côté, crampons manquants, matériau fendillé). L'usure anormale de la courroie peut provenir d'un mauvais alignement des poulies, d'un régime excessif alors que la chenille est gelée, de démarrages rapides sans réchauffement préalable, d'une poulie couverte de bavures ou de rouille, d'huile sur la courroie ou d'une courroie tordue. Au besoin, voir un concessionnaire SKI-DOO autorisé.

Vérifier la largeur de la courroie. Remplacer la courroie si sa largeur est inférieure à la largeur minimale recommandée dans la section FICHE TECHNIQUE.

État du frein

⚠ AVERTISSEMENT

L'efficacité du freinage de la motoneige est un facteur essentiel de sécurité. Ne jamais circuler sans s'être assuré du bon fonctionnement du mécanisme. Vérifier régulièrement l'état/ l'usure des plaquettes de frein.

Réglage du frein

Le frein hydraulique n'est pas réglable. S'il y a un problème, consulter un concessionnaire SKI-DOO autorisé.

État de la suspension arrière

Vérifier l'état de toutes les pièces de la suspension, y compris les glissières, les ressorts, les roues, etc.

REMARQUE: En conduite normale, la neige lubrifie et refroidit les glissières. La circulation prolongée sur neige glacée ou sablonneuse provoquera leur échauffement et leur usure prématurée.

État de la courroie d'arrêt de la suspension

Vérifier si la courroie d'arrêt est usée ou fendillée et s'assurer que le boulon et l'écrou sont bien serrés. S'ils sont desserrés, vérifier si les trous de la courroie sont déformés; remplacer cette dernière au besoin. Serrer l'écrou à 9 N•m (80 lbf•po).

État de la chenille

Soulever l'arrière de la motoneige et l'installer sur un support. Alors que le moteur est **arrêté**, tourner la chenille à la main. S'assurer qu'elle n'est pas usée ni fendillée, que ses fibres ne sont pas à découvert, qu'il n'y manque aucun segment protecteur ou guide et qu'ils ne sont pas endommagés. Dans le cas contraire, voir un concessionnaire SKI-DOO autorisé

⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas utiliser la motoneige ou faire tourner sa chenille si celle-ci est tordue, endommagée ou très usée.

Tension et alignement de la chenille

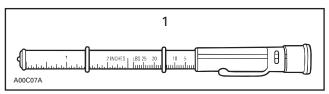
Tension

REMARQUE: Conduire la motoneige dans la neige durant environ 15 à 20 minutes avant de régler la tension de la chenille.

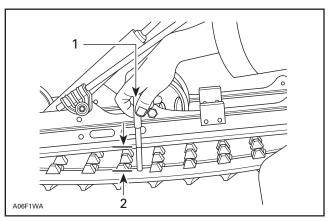
Soulever l'arrière de la motoneige et l'installer sur un **support à motoneige mécanique**.

Laisser la suspension se détendre normalement, et mesurer le jeu à mi-chemin le long de la glissière. Le jeu devrait être conforme aux indications de la FICHE TECHNIQUE comprise dans le présent guide. Si le jeu est trop grand, la chenille frottera contre le châssis.

REMARQUE: Il est possible d'utiliser un vérificateur de tension pour courroies (N/P 414 348 200) afin de mesurer la flèche de même que la force appliquée.



1. Vérificateur de tension pour courroies



TYPIQUE

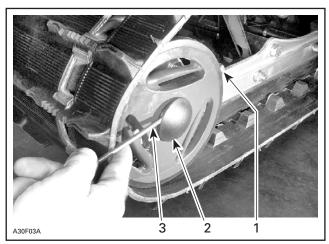
- 1. 7.3 kg (16 lb)
- 2. Flèche

ATTENTION: Une tension excessive occasionnera une perte de puissance et une contrainte exagérée sur les pièces de la suspension.

Pour régler la tension:

- Sur certains modèles, enlever le capuchon de roue.
- Desserrer les vis de fixation des roues de support arrière.
- Tourner les vis de réglage pour effectuer le réglage.

S'il est impossible d'obtenir la tension adéquate, consulter un concessionnaire SKI-DOO autorisé.



TYPIOUF

- 1. Vis de réglage
- 2. Desserrer la vis
- 3. Enlever le capuchon de roue

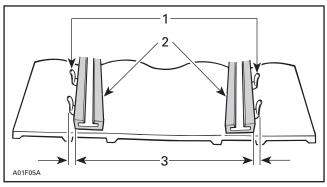
Alignement

REMARQUE: Le réglage de la tension et de l'alignement sont étroitement liés. Ne pas effectuer l'un sans l'autre.

⚠ AVERTISSEMENT

Avant de vérifier l'alignement, s'assurer que la chenille est libre de tout élément pouvant être projeté hors de son champ de rotation. Tenir mains, pieds, outils et vêtements éloignés de la chenille. S'assurer que personne ne se trouve à proximité de la motoneige.

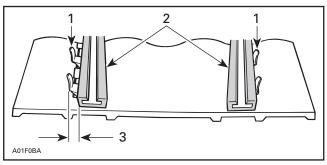
Démarrer le moteur et faire tourner lentement la chenille. Le tout doit s'effectuer en peu de temps (1 à 2 minutes). Vérifier si celle-ci est bien centrée (distance égale de chaque côté entre le rebord des guides de chenille et les glissières).



TYPIQUE

- 1. Guides
- 2. Glissières
- 3. Distance égale

Pour aligner la chenille, **arrêter le moteur**, desserrer les vis de roue arrière et serrer la vis de réglage du côté où la glissière est plus éloignée des guides de chenille.

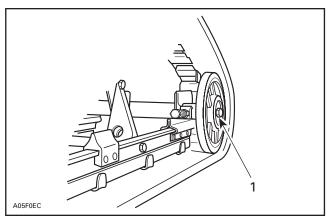


TYPIQUE

- 1. Guides
- 2. Glissières
- Serrer de ce côté

↑ AVERTISSEMENT

Serrer convenablement les vis de roue.



TYPIQUE

1. Resserrer à 48 N•m (35 lbf•pi)

Redémarrer le moteur et faire tourner lentement la chenille afin de revérifier l'alignement.

Remettre le véhicule au sol.

Direction et mécanisme de suspension avant

Vérifier visuellement si les pièces du mécanisme de direction et de la suspension avant sont bien serrées (bras de direction, bras de suspension et articulations, barres d'accouplement, joints à rotule, boulons de coupleurs de skis, etc.). Communiquer avec votre concessionnaire SKI-DOO au besoin.

Usure et état des skis et des lisses

Vérifier l'état des skis et des lisses au carbure. S'ils sont usés, contacter un concessionnaire SKI-DOO autorisé pour les faire remplacer.

♠ AVERTISSEMENT

Des skis et/ou des lisses trop usés nuiront à la conduite de la motoneige.

Système d'échappement

Les tuyaux d'échappement arrière du silencieux doivent être centrés par rapport aux orifices de sortie de la coque. Le système d'échappement ne doit présenter ni rouille ni fuite.

Le système d'échappement est conçu de façon à réduire le bruit et à améliorer la performance maximale du moteur. Le modifier pourrait constituer une infraction à la réglementation locale en vigueur.

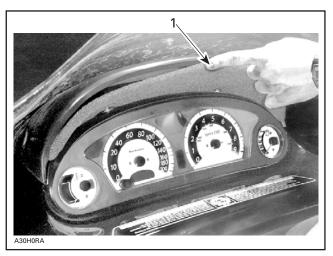
ATTENTION: Si on enlève, modifie ou endommage un composant du système d'échappement, le moteur pourrait être gravement endommagé.

Nettoyage du filtre à air

La neige pourrait bloquer le filtre à air si on omet de recouvrir la motoneige lors d'une chute de neige ou si on conduit celle-ci dans une neige poudreuse épaisse. Le moteur aurait tendance à caler puisqu'il ne recevrait pas suffisamment d'air.

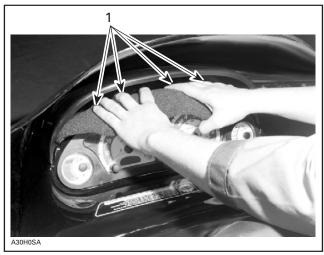
Lorsqu'on circule dans une neige poudreuse épaisse, arrêter périodiquement et secouer le filtre pour enlever la neige, puis le réinstaller.

Insérer le filtre à air de façon à ce que son rebord supérieur vienne à égalité du déflecteur d'air.



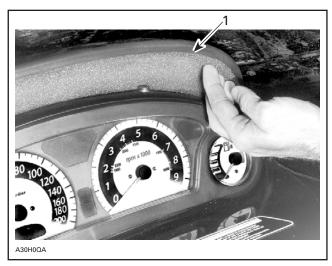
1. Rebord supérieur du filtre à égalité du déflecteur d'air

Remettre le filtre en place au-dessus du tableau de bord en collant son rebord inférieur en premier lieu.



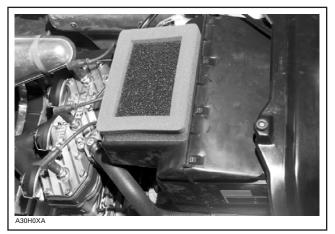
1. Coller le rebord inférieur en premier lieu

Compléter l'installation du rebord supérieur du filtre.



1. Pousser le rebord supérieur du filtre sous la lèvre du déflecteur d'air

Vérifier si le filtre du silencieux d'admission d'air est enneigé. Enlever le filtre et le secouer au besoin.



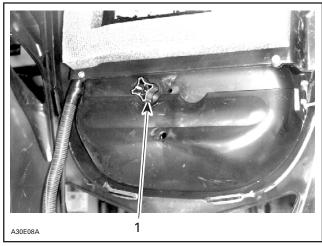
SILENCIEUX D'ADMISSION D'AIR INSTALLÉ

S'assurer que l'intérieur du silencieux d'admission d'air est propre et sec et remettre le filtre en place convenablement.

ATTENTION: Les moteurs de motoneiges ont été calibrés avec le filtre. Ne pas utiliser la motoneige si le filtre n'est pas installé, puisque le moteur pourrait être endommagé.

Visée du faisceau du phare

Tourner la molette pour ajuster la hauteur du faisceau.



1. Molette

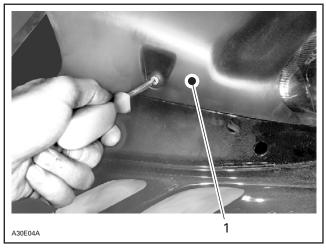
Remplacement des ampoules

Toujours vérifier le fonctionnement du feu après avoir remplacé l'ampoule.

Phare

ATTENTION: Ne jamais toucher la partie de verre d'une ampoule halogène avec les doigts, puisque sa durée de vie en sera réduite. Si la partie de verre a été touchée, la nettoyer avec de l'alcool isopropylique, qui ne laissera aucune pellicule sur l'ampoule.

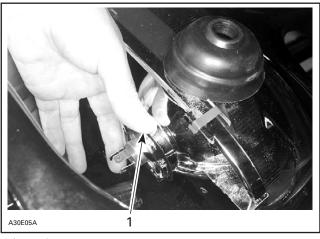
Si une ampoule de phare est grillée, enlever le pare-brise, le filtre à air, et ensuite le déflecteur d'air.



1. Déflecteur d'air

Débrancher le connecteur de l'ampoule grillée. Enlever le soufflet de caoutchouc.

Tourner l'anneau de retenue de l'ampoule dans le sens antihoraire pour le retirer, enlever l'ampoule et la remplacer. Remettre correctement les pièces en place, y compris le filtre à air.

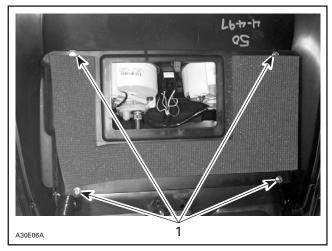


1. Anneau de retenue

Instrument(s)

Tous les modèles

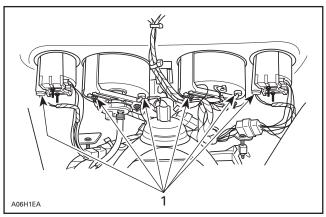
Enlever le conduit d'air d'en-dessous du capot.



1. Enlever ces vis

Mach Z STD/Tech Plus

La douille de l'ampoule est toujours située derrière l'instrument, sous une enveloppe en caoutchouc noir. Tirer sur l'enveloppe en caoutchouc et sur la douille afin de découvrir l'ampoule. Retirer l'ampoule de la douille.

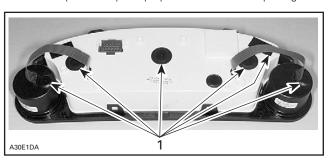


TYPIQUE — MACH Z STD/TECH PLUS

1 Douilles d'instruments

GT SE

Soulever le capuchon de plastique pour avoir accès à l'ampoule grillée.



GT SE

1. Capuchons de plastique

Feu arrière

Si le feu arrière est grillé, découvrir l'ampoule en enlevant la lentille de plastique rouge. Pour l'enlever, dévisser les 2 vis de la lentille.

REMISAGE ET PRÉPARATION PRÉSAISONNIÈRE

↑ AVERTISSEMENT

Faire inspecter les systèmes d'alimentation en carburant et en huile conformément au Tableau d'entretien périodique par un concessionnaire SKI-DOO autorisé.

Remisage

C'est en été ou lorsque la motoneige demeure inutilisée pendant plus d'un mois qu'il devient important de bien la remiser.

Pour préparer votre motoneige, il suffit de se conformer au Tableau d'entretien périodique compris dans la section ENTRETIEN.

ATTENTION: Ne pas faire tourner le moteur pendant la période de remisage.

Préparation présaisonnière

Consulter un concessionnaire SKI-DOO autorisé.

DIAGNOSTIC DES PANNES

CONSTATATION: Le mote	ur tourne mais ne démarre pas.
CAUSES PROBABLES	SOLUTIONS
L'interrupteur d'allumage, l'interrupteur d'urgence ou le capuchon coupe-circuit est à la position ARRÊT.	Placer tous les interrupteurs en position MAR-CHE.
Le mélange n'est pas assez riche pour faire démarrer le moteur lorsqu'il est froid.	Vérifier le niveau du réservoir de carburant ainsi que la marche à suivre pour le démarrage, afin de comprendre en quoi consiste l'étrangleur.
Moteur noyé (lorsque la bou- gie est enlevée, elle est hu- mide).	Ne pas utiliser l'étrangleur. Enlever la bougie humide et amener le commutateur d'allumage à la position ARRÊT. Faire tourner le moteur manuellement. Installer une bougie neuve. Démarrer le moteur de la façon habituelle. Si l'ennui persiste, voir un concessionnaire SKI-D00 autorisé.
Le carburant ne parvient pas au moteur (lorsque la bougie est enlevée, elle est sèche).	Vérifier le niveau du réservoir de carburant, s'il y a lieu, ouvrir la soupape de coupure de carburant, vérifier le filtre à carburant et le remplacer s'il est obstrué; vérifier la qualité du carburant, les conduits d'impulsion ainsi que leurs raccords. Il y a eu un bris de la pompe à carburant ou du carburateur. Consulter un concessionnaire SKI-DOO autorisé.
Bougie/allumage défectueux (aucune étincelle).	Enlever la ou les bougies pour les rebrancher ensuite au capuchon de bougie. Vérifier si l'interrupteur d'urgence est à la position MARCHE et si le capuchon coupe-circuit est refermé sur son réceptacle. Mettre la ou les bougies à la masse au moteur loin de l'orifice de bougie et démarrer le moteur. S'il n'y a pas d'étincelles, remplacer la bougie. Si l'ennui persiste, voir un concessionnaire SKI-DOO autorisé.
Compression insuffisante du moteur.	En tirant sur le démarreur à rappel, des «cycles» de résistance devraient se faire sentir chaque fois que le piston franchit le point mort haut (chaque piston sur les moteurs bicylindres). Si aucune résistance répétitive ne se fait sentir, c'est qu'il y a une importante perte de compression. Consulter votre concessionnaire SKI-DOO autorisé.

CONSTATATION: Le moteur	manque d'accélération ou de puissance.
CAUSES PROBABLES	SOLUTIONS
Le système de sécurité à encodage numérique ne reconnaît pas le cordon coupecircuit. Le régime du moteur ne peut dépasser 3000 tr/mn.	La lampe témoin du système de sécurité cligno- te toutes les 3 secondes et l'avertisseur sonore se fait entendre au même rythme. Installer cor- rectement le cordon coupe-circuit.
Le système de sécurité à en- codage numérique est activé. Le régime du moteur ne peut dépasser 3000 tr/mn.	La lampe témoin du système de sécurité cligno- te rapidement et l'avertisseur se fait entendre. Installer le bon cordon coupe-circuit.
3. Bougies encrassées ou défectueuses.	Voir la cause n° 5 de la section «Le moteur tourne mais ne démarre pas».
Le moteur manque de carbu- rant.	Voir la cause n° 4 de la section «Le moteur tourne mais ne démarre pas».
5. Les réglages du carburateur.	Voir un concessionnaire SKI-D00 autorisé.
Courroie d'entraînement trop usée.	Si la courroie d'entraînement a perdu plus de 3 mm (1/8 po) de sa largeur originale, la moto- neige offrira une moins bonne performance.
La poulie motrice et la pou- lie menée doivent être révi- sées.	Consulter votre concessionnaire SKI-DOO autorisé.
8. Le moteur surchauffe.	Si c'est le cas, vérifier le niveau de liquide de refroidissement; vérifier le bouchon à pression. Vérifier s'il y a des poches d'air dans le système de refroidissement. Si c'est le cas, vérifier la courroie de ventilateur ainsi que sa tension; nettoyer les ailettes de refroidissement du moteur; si la surchauffe persiste, consulter votre concessionnaire SKI-DOO autorisé.

CONSTATATION: Retour de flamme à	au carburateur.
CAUSES PROBLABLES	SOLUTIONS
Le système de sécurité à encodage numérique ne reconnaît pas le cor- don coupe-circuit. Le régime du mo- teur ne peut dépasser 3000 tr/mn.	La lampe témoin du système de sécuri- té clignote toutes les 3 secondes et l'avertisseur sonore se fait entendre au même rythme. Installer correctement le cordon coupe-circuit.
Le système de sécurité à encodage numérique est activé. Le régime du moteur ne peut dépasser 3000 tr/mn.	La lampe témoin du système de sécuri- té clignote rapidement et l'avertisseur se fait entendre. Installer le bon cordon coupe-circuit.
Bougies défectueuses. (accumulation de calamine).	Voir la cause n° 5 de la section «Le moteur tourne mais ne démarre pas».
4. Le moteur surchauffe.	Voir la cause n° 8 de la section «Manque d'accélération ou de puissance du moteur».
5. Mauvais réglage de l'allumage ou bris du système d'allumage.	Consulter votre concessionnaire SKI-D00 autorisé.

CONSTATATION: Ratés d'allumage d	lans le moteur.
CAUSES PROBABLES	SOLUTIONS
Le système de sécurité à encodage numérique ne reconnaît pas le cor- don coupe-circuit. Le régime du mo- teur ne peut dépasser 2500 tr/mn.	La lampe témoin du système de sécuri- té clignote toutes les 3 secondes et l'avertisseur sonore se fait entendre au même rythme. Installer correctement le cordon coupe-circuit.
Le système de sécurité à encodage numérique est activé. Le régime du moteur ne peut dépasser 2500 tr/mn.	La lampe témoin du système de sécuri- té clignote rapidement et un bip se fait continuellement entendre. Installer le bon cordon coupe-circuit.
Bougies usées, défectueuses, encras- sées.	Nettoyer/vérifier la bougie et son degré thermique. Remplacer si nécessaire.
4. Trop d'huile fournie au moteur.	Mauvais réglage de la pompe à huile, voir un concessionnaire SKI-D00 auto- risé.
5. Présence d'eau dans le carburant.	Vider le système de carburant et le rem- plir de nouveau carburant.

CONSTATATION: La motoneige ne p	eut atteindre sa vitesse maximum.
CAUSES PROBABLES	SOLUTIONS
Le système de sécurité à encodage numérique ne reconnaît pas le cor- don coupe-circuit. Le régime du mo- teur ne peut dépasser 3000 tr/mn.	La lampe témoin du système de sécuri- té clignote toutes les 3 secondes et l'avertisseur sonore se fait entendre au même rythme. Installer correctement le cordon coupe-circuit.
Le système de sécurité à encodage numérique est activé. Le régime du moteur ne peut dépasser 3000 tr/mn.	La lampe témoin du système de sécuri- té clignote rapidement et l'avertisseur se fait entendre. Installer le bon cordon coupe-circuit.
3. Courroie d'entraînement.	Voir la cause n° 6 de la section intitulée «Manque d'accélération ou de puissan- ce du moteur».
4. Mauvais réglage de la chenille.	Voir la section intitulée ENTRETIEN ou un concessionnaire SKI-D00 afin d'obtenir une tension et un alignement appropriés.
5. Mauvais alignement des poulies.	Consulter un concessionnaire SKI-DOO autorisé.
6. Moteur.	Voir les causes nos 3 à 8 de la section intitulée «Manque d'accélération ou de puissance du moteur».

FICHE TECHNIQUE

GÉNÉRALITÉ		GRAND TOURING SE	MACH Z STD MACH Z TECH PLUS
Moteur			
 Régime de puissance maximale 	(tr/mn)	8000	8300
Courroie d'entraînement			
Numéro		417 3	00 066
 Largeur de la nouvelle courroie 	mm (po)	35.1 (1.382)
 Largeur de la limite d'usure 	mm (po)	32.7 (1.287)
Bougie			
– Type		NGK BR 8 ES	NGK BR 9 ES
 Écartement 	mm (po)	0.45	(.018)
Chenille			
Tension	mm (po)	30 - 35 (1-3/	16 - 1-3/8) ①
 Alignement 		C	2
LIQUIDES			
Carburant			
– Туре		Super san	s plomb ③
 Contenance du réservoir 	L (gal. ÉU.)		2.0 1.1)
Huile (moteur)	•	•	
– Туре		(4)
 Contenance du réservoir 	L (oz ÉU.)	·	.1 39)
Huile pour carters de cha	îne/à trans	mission	
– Type		(5
Contenance m	L (oz ÉU.)	250	(8.5)
Système de refroidissem	ent		
– Type		(6
 Contenance 	L (oz ÉU.)	5.1 (172)	5.0 (169)
Liquide de frein			
– Туре		DO	T 4

① à ⑥ et S.O.: Se référer à la fin de la Fiche technique.

Vouée à l'amélioration continue de la qualité et à l'innovation, Bombardier se réserve le droit de changer le design et les caractéristiques de ses produits, ou d'y effectuer des apports ou des améliorations, cela sans s'engager d'aucune façon à effectuer ces opérations sur les produits déjà fabriqués.

- ① Mesure de la distance entre la glissière et le rebord intérieur de la chenille alors qu'on exerce une traction vers le bas de 7.3 kg (16 lb) sur celle-ci.
- ② Distance égale entre le rebord des guides de chenille et les glissières.
- ® Essence ordinaire sans plomb dont le numéro d'octane est d'au moins 91 (R + M)/2.
- Huile à injection synthétique BOMBARDIER FORMULA XP-S (ou l'équivalent) ou huile à injection BOMBARDIER (ou l'équivalent).
- Huile synthétique pour carter de chaîne BOMBARDIER (N/P 413 803 300 — 12 x 355 mL).
- ⑥ Antigel à base d'éthyle-glycol conçu pour les moteurs en aluminium mélangé avec de l'eau (3 parties d'antigel pour 2 parties d'eau).
- S.O.: Sans objet.

CHANGEMENT D'ADRESSE OU DE PROPRIÉTAIRE

S'il y a changement d'adresse ou de propriétaire, assurez-vous de remplir et poster la carte comprise à la page suivante.

Un tel avis contribue également à votre sécurité, même après la date d'expiration de la garantie originale, puisque la société Bombardier sera ainsi en mesure de communiquer avec vous s'il est nécessaire d'apporter une modification à votre motoneige.

AVIS À TOUT NOUVEAU PROPRIÉTAIRE:

Veillez à poster la carte de changement de propriétaire, puisque vous avez droit de profiter du reste de la période de garantie.

MOTONFIGES VOLÉES

Si votre motoneige est volée, vous devriez aviser le Service de garantie du distributeur de votre région.

Veuillez fournir vos nom, adresse et numéro de téléphone, ainsi que le numéro de série de la motoneige et la date à laquelle elle a été volée.

La société Bombardier fournira mensuellement une liste des motoneiges volées à tous ses concessionnaires SKI-DOO, afin d'aider les propriétaires concernés à récupérer leur motoneige.

		-
	4	ı
	١	•
ď	{)

CHANGEMENT D'ADRESSE		CHANGEMENT DE PROPRIÉTÉ	ROPRIÉTÉ
NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU VÉHICULE		-	
ANCIENNE ADRESSE OU ANCIEN PROPRIÉTAIRE:		MON	
	N°	RUE	APP.
	VILLE	ÉTAT/PROVINCE	CODE POSTAL
NOUVELLE ADRESSE			
OU NOUVEAU PROPRIETAIRE:		WON	
	°Z	RUE	APP.
	VILLE	ÉTAT/PROVINCE	CODE POSTAL

AFFRANCHIR SUFFISAMMENT

BOMBARDIER PRODUITS RÉCRÉATIFS

SERVICE DE GARANTIE 75, RUE J.-A. BOMBARDIER SHERBROOKE (QUÉBEC) CANADA J1L 1W3



BOMBARDIERPRODUITS RÉCRÉATIFS

*Marque de commerce Bombardier Inc. et/ou de ses filiales.
2000 Bombardier Inc. Tous droits réservés.
Imprimé au Canada.